

MOHAMED BOUSLIMANI :
« Pour un
professionnalisme
médiatique
véritable
et effectif »

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P 2

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Mercredi 14 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6872 - 23^e année

MAGRAMANE AU CABINET
PRÉSIDENTIEL, MERAD À L'INTÉRIEUR
ET SAYOUD AUX TRANSPORTS

**Tebboune
procède à des
nominations**

P 3

LE FRONT POLISARIO DÉNONCE LE PARTI PRIS DE
L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU S.G. DE L'ONU POUR LE MAROC

À quoi joue de Mistura ?

LIRE EN PAGE 6



RÉGION SAHÉLO-SAHARIENNE

Alger et Niamey face aux défis sécuritaires

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre de la Défense nationale de la République du Niger, le général d'Armée Salifou Modi, et la délégation l'accompagnant. Une visite qui traduit l'importance de la coopération sécuritaire entre les deux pays dans la région.

LIRE EN PAGE 3

ÉCHANGES ENTRE L'ALGÉRIE
ET LE SÉNÉGAL

**Œuvrer
pour remédier
au déséquilibre**

P 3

MÉDECINE DU TRAVAIL

**Plus de 4 000
pathologies
méconnues
dépistées**

P 4

ÉQUIPE NATIONALE

**Une vaste
opération de
prospection avant
les prochaines
échéances**

P 11

HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA,
CET APRÈS-MIDI À 16H00

**Kirname
s'élancera pour
la victoire**

P 21

Ph: DR



L'ÉDITO

Le profil des vrais démunis en Algérie commence à se dessiner. Ils ont droit, entre autres, à l'allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan 2027. Cela a été annoncée, lundi dernier, par un communiqué du ministère de l'intérieur. Cette allocation, de 10 000 DA, a été instituée par le décret exécutif n° 25-86 du 22 février 2025. Elle remplace, sur décision du président Abdelmadjid Tebboune, le « couffin de Ramadhan ». Signalons que les inscriptions pour cette aide de ramadhan sont ouvertes du 11 octobre dernier au 9 novembre prochain. Sur le site du ministère de l'intérieur (www.interieur.gov.dz) ou au siège de la commune de résidence. Avec cette particularité que « les citoyens déjà inscrits et ayant bénéficié de l'allocation de solidarité au titre de l'année 2026 ne sont pas concernés par le renouvellement de leur demande » précise le communiqué. Les retardataires trouvent, ainsi, une nouvelle occasion de s'inscrire. Mais aussi tous ceux qui n'étaient pas concernés avant l'augmentation du SMIG qui est passé de 20 000 à 24 000 DA, le 1er janvier dernier.

L'État au secours des démunis

Cependant, à cette aide annuelle, s'ajoutent d'autres. Notamment l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS) qui, elle, est mensuelle et concerne les personnes vulnérables et sans ressources. Elle a été instaurée par le décret exécutif n° 24-325 et complétée par le décret exécutif n° 25-307. Pour cette catégorie de citoyens, le dossier est à déposer auprès du service social de l'A.P.C. Ce n'est pas fini. S'ajoute également l'allocation chômage au profit des primo demandeurs d'emploi. Il va de soi que cette aide n'est pas éternelle. Le temps que la personne trouve un emploi. Elle est octroyée pour une année renouvelable et peut être étendue jusqu'à 36 mois dans certains cas exceptionnels. Là, il ne s'agit pas de citoyens démunis

en permanence. Depuis juillet 2025, les personnes démunies non salariées, bénéficie d'une carte Chifa qui leur permet, ainsi qu'à leurs enfants et aux malades chroniques sans ressources, de bénéficier de la gratuité des soins. Ceci dit, aucune statistique officielle des différents bénéficiaires de ces aides, n'a été publiée. Cependant et selon certaines sources quelques 147.000 familles ont bénéficié de l'aide du ramadhan 2026. Quant aux bénéficiaires de l'AFS, ils seraient près d'un million et demi. La numérisation qui est en cours de finalisation devrait permettre d'avoir des chiffres plus précis. En attendant, il suffit de prendre les dispositions du projet de loi de finances 2027 pour prendre connaissance des transferts sociaux. Les différentes subventions des prix des céréales jusqu'à ceux de l'électricité et du gaz en passant par le dessalement, le lait, l'huile, le café et le sucre, qui sont uniques au monde, se poursuivent. Ceci en plus des aides directes aux personnes citées plus haut et qui représentent 54,7 % de l'ensemble des transferts. Sans compter l'aide aux collectivités locales à faibles revenus. Le caractère social de notre État n'est pas un slogan. C'est du concret !

Zouhir Mebarki

MOHAMED BOUSLIMANI :

« Pour un professionnalisme médiatique véritable et effectif »

Le ministère de la Communication a organisé, hier, au siège du ministère, en collaboration avec le Haut Conseil de la langue arabe, à l'occasion de la Journée nationale de la presse correspondant au 22 octobre, une journée de formation au profit des journalistes, ayant pour thème « L'amélioration de la performance linguistique et l'utilisation de l'intelligence artificielle ».

Le ministre du secteur, Mohamed Bouslimani a, dans une allocution à l'ouverture de cette journée, souligné que « la formation spécialisée des journalistes traduit la politique de l'Etat visant à développer la profession de journaliste et à promouvoir les droits de ceux qui l'exercent, de manière à garantir des conditions professionnelles fondées sur la liberté et la responsabilité ». Bouslimani a ajouté que cette



journée s'inscrit en droite ligne des orientations du président Abdelmadjid Tebboune, visant à « poursuivre la mobilisation de tous les moyens d'appui au profit du secteur des médias, en vue de parvenir à un professionnalisme véritable et effectif, dans un monde où l'arme de l'information et de la communication occupe une place de premier plan et revêt une importance vitale dans la défense des intérêts des peuples et des nations ». Placée sous le slogan « Vers un investissement dans une presse profes-

sionnelle », cette journée de formation constitue aussi un axe majeur de la convention de coopération signée entre le HCLA et le ministère de la Communication. Bouslimani a, à cette occasion, met en exergue l'importance de l'intelligence artificielle (IA) dans le travail du journaliste, soulignant que ce dernier « demeure le seul habilité à vérifier les sources de l'information et sa véracité, ainsi qu'à assumer la responsabilité du message médiatique qu'il produit et diffuse ». Pour sa part, le président du HCLA,

Salah Belaid, a évoqué, à cette occasion, « les efforts déployés par le Conseil au service de la langue arabe dans le contexte de la concurrence mondiale et dans le souci de préserver la qualité de l'expression afin de garantir son impact », soulignant l'importance de la numérisation pour réaliser cet objectif. Belaid a estimé que cette rencontre témoignait de « la volonté des institutions nationales de renforcer la coopération dans tous les domaines susceptibles d'améliorer les performances des médias nationaux et de servir la langue arabe », enchaînant qu'elle constitue aussi « une occasion de renforcer les compétences linguistiques des journalistes, afin de leur permettre de réviser leurs textes et d'améliorer leur style, dans un contexte marqué par les mutations rapides du paysage médiatique, notamment avec la multiplication des plateformes numériques et des réseaux sociaux ».

L. Zeggane

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La mise en œuvre de la Stratégie nationale examinée

Le chargé de la gestion du secrétariat général de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Khalel Ben Guernane, a présidé, lundi, l'ouverture des travaux de la première réunion de la sous-commission chargée du suivi de la mise en œuvre du premier objectif de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027). Le communiqué de la HATPLC, qui donne l'information, précise que ces travaux portent sur « le renforcement de la transparence et la moralisation de la vie publique ». La même source indique que la réunion s'est déroulée avec la participation du représentant du Premier ministre, en sa qualité de superviseur de la sous-commission, ainsi que de représentants de la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, de la Cour des comptes, du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), outre des cadres de la Haute Autorité. La réunion a permis de procéder au suivi de l'état de réalisation des mesures inscrites au titre du premier objectif pour l'année 2026, au nombre de 21 mesures réparties sur quatre objectifs stratégiques. Selon le communiqué, il s'agit notamment de « promouvoir l'intégrité du fonctionnaire public, de consacrer la transparence dans la gestion des affaires publiques, de renforcer la reddition des comptes dans la gestion de la chose publique et d'alléger la charge administrative ». De façon plus précise, la même source fait savoir que la rencontre a permis « d'évaluer le niveau d'engagement des secteurs concernés dans la mise en œuvre des mesures établies, d'identifier les difficultés et les insuffisances ayant entravé l'achèvement de certaines d'entre elles et d'échanger les vues sur les moyens à même de renforcer la coordination entre les différents secteurs et la Haute Autorité, afin de remédier aux dysfonctionnements relevés et d'assurer la mise en œuvre du plan d'action établi pour 2026-2027, en vue d'atteindre les objectifs stratégiques escomptés et de consacrer les principes de transparence et d'intégrité dans le service public ». Le communiqué de la HATPLC fait observer que cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres de coordination programmées par la Haute Autorité avec les sous-commissions chargées du suivi de la mise en œuvre des cinq objectifs de la Stratégie nationale, visant à « évaluer le niveau d'avancement réalisé, renforcer la coordination sectorielle et s'enquérir du niveau de concrétisation des mesures programmées, en prévision de la tenue de la réunion de la commission nationale

chargée du suivi de la mise en œuvre de ladite stratégie ». Pour rappel, la HATPLC a été instituée par la Constitution de 2020 (art. 204 et 205), en tant qu'institution indépendante et centrale dans la promotion de la transparence dans la gestion de la vie publique et de la lutte contre la corruption en Algérie. Elle a remplacé l'ancien Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC). La HATPLC a élaboré la stratégie nationale de lutte contre la corruption (2023-2027), en application des orientations du Président Abdelmadjid Tebboune, et en qualité d'organe de contrôle de haut niveau institutionnel, elle met en œuvre et suit la mise en œuvre de cette stratégie. On sait que le Président Tebboune a réaffirmé, à maintes occasions, la détermination de l'Etat à poursuivre, sans relâche, la lutte contre la corruption et de façon particulière à récupérer les fonds détournés pour les mettre au service de l'économie nationale. À ce propos, tout dernièrement, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a souligné, dans la wilaya de Tissemsilt, l'attachement du Président Tebboune à suivre personnellement la relance de l'ensemble des projets confisqués en vertu de décisions de justice dans le cadre de la lutte contre la corruption en vue de leur réintégration dans le tissu économique national.

M'hamed Rebah

LA FORÊT ET LA BIODIVERSITÉ COMME THÈMES FORTS

La 6^e édition du concours national de journalisme environnemental lancé

La sixième édition du Concours national de journalisme environnemental (CNJE 2026) a été lancée lundi, sous le haut patronage du ministre de la Communication, sous le slogan « Des cendres, la vie renaît » et autour du thème « Forêt, biodiversité et écosystèmes : reconstruire après les incendies ». Cette nouvelle édition vise à mettre en lumière les enjeux de l'après-incen-

die, en encourageant le traitement journalistique des questions liées à la régénération du couvert forestier, à la restauration des écosystèmes et à la préservation de la biodiversité. Elle entend également valoriser les efforts de réhabilitation des zones touchées par les feux de forêt et souligner l'importance de renforcer leur résilience face aux risques environnementaux. Le concours est ouvert

aux journalistes exerçant dans les différents médias, notamment la presse écrite et électronique, la télévision et la radio. Les participants sont invités à soumettre des productions journalistiques consacrées aux forêts, à la biodiversité, ainsi qu'à la protection et à la restauration des écosystèmes après les incendies. La commission organisatrice a fixé au 5 décembre prochain la date limite

de réception des candidatures. Les travaux doivent être envoyés à l'adresse électronique cnje2026@gmail.com, accompagnés des nom et prénom du candidat, du nom du média auquel il appartient, de son numéro de téléphone, ainsi que de sa production journalistique ou du lien permettant de la consulter.

M. Seghilani

ÉLECTIONS LOCALES

Les préparatifs logistiques se poursuivent à travers le pays

Les préparatifs logistiques des élections locales prévues le 28 novembre 2026 se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée. En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, des réunions de coordination sont organisées afin d'assurer la disponibilité des moyens nécessaires et de garantir la préparation des structures et des infrastructures concernées. Ces rencontres portent notamment sur la coordination entre les différents services concernés, l'identification des besoins liés à l'aménagement des locaux destinés aux coordinateurs des délégations de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ainsi que la détermination des équipements et des moyens nécessaires. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif préparatoire visant à renforcer la coordination entre les différents intervenants et à réunir les conditions matérielles et logistiques nécessaires au bon déroulement du scrutin, dans le respect des délais fixés.

Sarah O.

ANIE

24,23 millions d'électeurs pour les élections locales

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a indiqué que le corps électoral compte 24 236 959 électeurs pour les élections locales du 28 novembre prochain. Dans ce cadre, l'ANIE a rappelé dans un communiqué que le corps électoral comptait, avant la révision exceptionnelle des listes électorales, « 23 872 756 électeurs » à l'intérieur du pays, précisant que « le nombre de nouveaux inscrits s'élève à 646 870 électeurs, dont 70 747 nouveaux inscrits qui auront atteint l'âge de 18 ans révolus le jour du scrutin ». Le bilan fait état de « 40 133 électeurs radiés pour cause de décès, 241 597 électeurs radiés à la suite d'un changement de résidence et 937 autres pour perte du droit de vote ». Ainsi, à l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales, le corps électoral compte désormais « 24 236 959 électeurs » à l'intérieur du pays, dont 13.001.832 hommes et 11 235 127 femmes. Concernant la répartition par tranche d'âge, l'ANIE a fait état de « 8 442 710 électeurs âgés de 18 à 40 ans, 9 976 870 électeurs âgés de 41 à 60 ans et 5 817 379 électeurs âgés de plus de 60 ans ».

S. O.

RÉGION SAHÉLO-SAHARIENNE

Alger et Niamey face aux défis sécuritaires

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, à Alger, le ministre de la Défense nationale de la République du Niger, le général d'armée Salifou Modi, et la délégation l'accompagnant. Une visite qui traduit l'importance de la coopération sécuritaire entre les deux pays dans la région.



R. B.

Le grand retour des relations entre l'Algérie et ses voisins du Sud, notamment avec le Niger dont Alger vient de recevoir la visite du ministre de la Défense, a donné lieu à l'ouverture des chantiers sécuritaires dans une région sahélo-saharienne en proie à des influences étrangères et fait même l'objet, tout récemment, d'une tentative de déstabilisation visant nos voisins nigériens. D'où le dossier de la coopération sécuritaire qui presse. À ce titre, le général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a reçu, hier, au siège de l'état-major de l'ANP, le général d'armée nigérien, où il a été question de la coopération et des défis sécuritaires dans la région.

RELEVER LES DÉFIS RÉGIONAUX

À cette occasion, Chengriha a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que « les

relations entre l'Algérie et le Niger ne datent pas d'aujourd'hui, mais sont profondément enracinées à travers les liens de fraternité, de solidarité sincère et de bon voisinage, et qui se sont consolidées au fil des étapes marquant l'histoire des deux pays », a indiqué un communiqué du MDN. « Cette importante visite intervient dans le sillage de la visite historique effectuée en Algérie par le président Abdourahamane Tiani, les 15 et 16 février 2026, à l'invitation de son frère, M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, laquelle a constitué une étape décisive dans les relations entre les deux pays, marquant un tournant majeur et réaffirmant la ferme volonté des dirigeants des deux pays de hisser leurs relations à des horizons plus larges et de relever les défis régionaux dans un esprit de soli-

darité renouvelée et de responsabilité partagée », a affirmé le général d'armée.

COORDINATION MULTIDIMENSIONNELLE SATISFAISANTE

Pour sa part, le général d'armée Salifou Modi a exprimé « sa

satisfaction de se rendre en Algérie », faisant part de « sa volonté constante d'œuvrer au renforcement des relations de coopération militaire entre les deux pays frères », tout en saluant « le niveau de coordination multidimensionnelle qui caractérise les relations entre les deux pays frères ». À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques, avant la signature du livre d'or de l'état-major de l'ANP par le ministre de la Défense nationale nigérien, conclut le communiqué du MDN.

LE DÉVELOPPEMENT VA DE PAIR AVEC LA SÉCURITÉ

Il faut souligner que dans le cadre de la coopération entre les deux pays, les dossiers ayant trait au développement économique et social ne sont pas perdus de vue, bien au contraire, car le terrorisme et l'insécurité se nourrissent de la pauvreté et du sous-développement. D'ailleurs, lors de sa dernière entrevue médiatique en date, le président Tebboune a démontré les limites de l'approche

sécuritaire et a mis en avant le développement comme approche adoptée par l'Algérie avec ses voisins à travers le lancement de projets d'importance stratégique, économique et sociale, au profit des peuples de la région sahélo-saharienne. Mais au regard de la situation sécuritaire au Niger marquée en fin du mois d'août 2026 par une tentative de déstabilisation visant les autorités au pouvoir à Niamey, juste après la visite effectuée à Alger par le Premier ministre, Ali Mahaman Lamine Zeine, le dossier de la coopération sécuritaire est placé au premier plan. Il faut rappeler à ce sujet que suite au coup d'État raté mené par des militaires mutins à l'instigation de parties étrangères hostiles, l'Algérie n'a pas mis une seconde pour mettre à disposition de Niamey un escadron d'avions de chasse de type Sukhoï Su-30. Quelques semaines plus tôt, l'ANP a fait don de quatre hélicoptères militaires et d'équipements pour soutenir les forces aériennes nigériennes.

Farid Guellil

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PROCÈDE À DES NOMINATIONS

Magramane au Cabinet présidentiel, Merad à l'Intérieur et Sayoud aux Transports

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé, hier, Lounès Magramane, au poste de directeur de Cabinet de la présidence de la République. Le président Tebboune a également nommé, le même jour, Brahim Merad ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Saïd Sayoud, ministre des Transports, selon un communiqué de la Présidence de la République. Concernant le nouveau directeur de Cabinet de la Présidence, Lounès Magramane – nommé pour remplacer le défunt Boualem Boualem, décédé le 5 octobre 2026 – avait occupé, comme dernier poste, les fonctions de Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Brahim Merad, quant à lui, qui vient de reprendre son poste à l'Intérieur, était chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des Collectivités locales, tandis que Saïd Sayoud, le désormais ex-ministre de l'Intérieur, est appelé, en vertu de la décision du président de la République, à s'occuper du département des Transports.

F. G.

LES ÉCHANGES ENTRE L'ALGÉRIE ET LE SÉNÉGAL EN DEÇÀ DE LEUR POTENTIEL

Œuvrer pour remédier au déséquilibre

La 6e session de la Grande commission mixte algéro-sénégalaise s'est tenue, hier à Alger, après près de trois décennies d'interruption, sous la coprésidence des chefs de la diplomatie des deux pays.

Intervenant à l'ouverture de cette session, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a salué les efforts et l'engagement de son homologue sénégalais pour la réussite de cette session, qui intervient après une interruption de près de trois décennies. Ce qui, selon lui, témoigne de la volonté des deux pays de « réactiver les mécanismes de coopération bilatérale » et d'« ouvrir de nouvelles perspectives à leur partenariat ». Attaf s'est aussi félicité de la « dynamique positive qu'ont connue, ces dernières années, les relations bilatérales, illustrée par de nombreux échanges entre les dirigeants des deux pays, ainsi que par l'intensification des visites et des rencontres ministérielles dans les deux sens », réaffirmant « l'attachement de l'Algérie à un dialogue politique régulier, fondé sur la franchise et le respect mutuel (...) de nature à renforcer la coordination et la concertation, à élargir les domaines d'entente et à préserver les intérêts communs ».

RÉACTIVER LE CONSEIL D'AFFAIRES

Pour Attaf, la responsabilité commune

des deux pays consiste aussi à « donner un contenu concret à nos relations, à travers le développement de la coopération économique et sectorielle, le renforcement des échanges et le lancement de projets générant des retombées directes et bénéfiques pour nos deux pays », relevant, dans cette perspective, que les échanges économiques et commerciaux entre l'Algérie et le Sénégal « demeurent en deçà du potentiel dont disposent les deux pays ».

C'est pourquoi, a-t-il soutenu, qu'il faut « œuvrer conjointement afin de remédier à ce déséquilibre et de réunir les conditions propices au développement des investissements, des partenariats et des projets communs ». Le chef de la diplomatie nationale a, dans ce contexte, rappelé que depuis 2023, l'Algérie a pris plusieurs initiatives visant à renforcer sa présence économique au Sénégal, notamment l'ouverture d'une banque algérienne à Dakar, la création d'un espace permanent d'exposition des produits algériens, le renforcement de la connectivité aérienne, le lancement de la ligne maritime entre l'Algérie et le Sénégal, ainsi que la participation régulière aux manifestations économiques et commerciales organisées au Sénégal. Attaf a également mis l'accent sur la « réactivation du Conseil d'affaires algéro-sénégalais », comme projet auquel l'Algérie accorde de l'importance, et sur le « renforcement

de ses capacités, afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle dans le rapprochement des entreprises, l'identification des opportunités d'investissement et le suivi des initiatives et des projets communs ».

L'INTÉGRATION AFRICAINE

Attaf a, en sus, estimé que le développement des relations bilatérales et de la coopération sectorielle entre les deux pays « ne saurait être dissocié de leur environnement africain, ni de leur responsabilité commune en matière de renforcement de l'intégration continentale et de lutte contre les défis qui entravent le processus de développement et de stabilité en Afrique », soulignant que les deux pays, de par leur position géographique et leur ancrage régional, sont « en mesure de contribuer au renforcement des liens entre le Nord et l'Ouest du continent africain, au développement des échanges économiques et à l'élargissement des domaines de coopération entre les ensembles régionaux africains ».

Dans cette perspective, il a affirmé « l'importance particulière accordée par l'Algérie » au renforcement du rôle de l'Union africaine, à la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ainsi qu'au développement des chaînes de valeur et de production », a-t-il souligné en substance, ajoutant que « ces efforts

doivent permettre d'accroître les échanges intra-africains, de renforcer les capacités productives du continent, de réduire sa dépendance à l'égard des marchés extérieurs et d'accélérer le processus d'intégration continentale ».

DAKAR VEUT UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

De son côté, le ministre sénégalais de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Cheikh Niang, a soutenu, dans son message à cette occasion, qu'il fallait hisser les relations entre les deux pays au niveau d'un « partenariat stratégique structuré et résolument orienté vers les résultats, à même de renforcer la coopération bilatérale et de répondre aux aspirations des deux peuples », réaffirmant la détermination du gouvernement sénégalais à « œuvrer, sans relâche, au raffermissement des liens privilégiés qui unissent les deux pays ».

Il a également souligné que les relations entre les deux pays « s'inscrivent dans une tradition ancienne de considération mutuelle, de confiance et de solidarité, patiemment entretenue au fil des décennies », ajoutant que ces relations ont « progressivement acquis une profondeur qui dépasse les circonstances particulières et les changements de conjoncture internationale ».

F. G.

MÉDECINE DU TRAVAIL

Plus de 4 000 pathologies méconnues dépistées

La médecine du travail ne se limite plus aux visites d'embauche et aux contrôles périodiques. Le dépistage des maladies, l'évaluation des risques professionnels et le renforcement de la prévention figurent désormais parmi les axes mis en avant par l'Entreprise de médecine du travail (Prestimed).

Son directeur général, Anis Boutoutou, a présenté les résultats de l'activité de l'entreprise et les perspectives envisagées pour améliorer la prise en charge de la santé des travailleurs. Les chiffres communiqués témoignent de l'importance du suivi médical en milieu professionnel. Du 2 janvier au 30 septembre 2026, Prestimed a réalisé 51 061 visites médicales, contre 46 883 durant la même période de 2025, soit une progression d'environ 9 %. Ces examens ont notamment permis de dépister 4 017 cas de pathologies jusque-là méconnues des travailleurs concernés. Dans le détail, 502 cas ont été identifiés lors des visites médicales, 1 620 grâce aux bilans biologiques et 1 895 à travers l'imagerie et les avis spécialisés. Au total, 13 045 cas de différentes pathologies ont été recensés, notamment des dyslipidémies, de l'hypertension artérielle et du diabète. L'hypertension représente 22% des cas évoqués par le responsable, tandis que le diabète de types 1 et 2 concerne 12 % de la population ciblée par les prestations de médecine du travail.

LE DÉPISTAGE ET L'ÉVALUATION DES RISQUES RENFORCÉS

Pour Anis Boutoutou, ces résultats rappellent le rôle préventif de la médecine du travail, qui ne doit pas se limiter à la délivrance des certificats d'aptitude. L'identification précoce des mala-



dies permet de mieux orienter les travailleurs concernés et de renforcer le suivi de leur état de santé. La prévention des maladies professionnelles constitue, dans ce cadre, un autre axe prioritaire. Le directeur général a particulièrement attiré l'attention sur les affections respiratoires et dermatologiques rencontrées dans certains secteurs d'activité, en lien avec l'exposition aux risques présents dans l'environnement professionnel, notamment aux produits chimiques. Le développement des études d'évaluation des risques professionnels figure également parmi les orientations mises en avant. L'objectif est d'élargir les interventions de Prestimed et de mieux accompagner les entreprises dans l'identification des dangers auxquels leurs salariés peuvent être exposés. Le responsable a toutefois rappelé que le risque zéro n'existe pas, soulignant la nécessité de réduire autant que possible les accidents du travail.

LES TROUBLES PSYCHIQUES, UNE PRÉOCCUPATION CROISSANTE

La santé mentale occupe également une place dans les constats présentés par le directeur général. « Actuellement, on

est en train de constater qu'il y a des maladies psychiques qui s'imposent, vu le stress du travail », a-t-il indiqué, évoquant notamment le burn-out et les difficultés croissantes à gérer les pressions professionnelles. Face à cette évolution, Prestimed travaille avec des praticiens conventionnés vers lesquels les salariés peuvent être orientés lorsque leur situation le nécessite. L'entreprise ne dispose toutefois pas de psychologues permanents. En parallèle du suivi assuré dans le cadre professionnel, des campagnes de dépistage précoce sont organisées à l'occasion d'Octobre rose et de Novembre bleu. Menées en collaboration avec la CNAS et la Télévision algérienne, ces opérations ont permis de toucher environ 10 000 citoyens dans plusieurs wilayas, notamment à Alger, Tizi Ouzou et Djelfa.

LA PLATEFORME « WIQAYA » POUR UNE GESTION INTÉGRÉE DES PRESTATIONS

La numérisation constitue l'autre volet important des perspectives annoncées. Avec sa plateforme « Wiqaya », Prestimed ambitionne de passer de la digitalisation de certaines fonctions à une gestion intégrée de l'ensemble de ses activités. Le dispo-

sitif couvre le processus allant de la négociation et de la signature des conventions à la planification des prestations, en passant par la facturation, le recouvrement et le reporting. La plateforme doit notamment permettre l'établissement des factures immédiatement après la réalisation des prestations.

Anis Boutoutou a également insisté sur la confidentialité des données médicales et la sécurisation des accès réservés aux entreprises partenaires. Cette modernisation accompagne la volonté d'élargir les prestations et de renforcer la proximité avec les entreprises. Prestimed, qui accompagne près de 2 000 entreprises publiques et privées, a signé 109 conventions en 2026, représentant un effectif global de 20 683 travailleurs. L'entreprise prévoit par ailleurs de consolider sa présence dans les régions de l'Est, de l'Ouest et du Sud du pays. À travers ces différents axes, Prestimed entend faire évoluer la médecine du travail vers une approche davantage axée sur le dépistage précoce, l'évaluation des risques et l'accompagnement médical spécialisé, tout en améliorant la qualité et la gestion de ses prestations.

Ania N.

UNIVERSITÉ D'ALGER 2 30 étudiants chinois accueillis

Trente étudiants de la République populaire de Chine ont été accueillis à l'aéroport international d'Alger, dans le cadre d'une bourse d'études leur permettant de poursuivre leur cursus à l'Université d'Alger 2. La réception de la délégation s'est déroulée en présence du directeur de la vie étudiante, le professeur Yousfi Fethi, du directeur de la coopération et des échanges universitaires, du directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), ainsi que de plusieurs cadres du ministère et de l'ONOU. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de l'Enseignement supérieur visant à renforcer l'attractivité de l'université algérienne, à développer les partenariats académiques internationaux et à consolider les échanges scientifiques et culturels. Elle vise également à faire de l'université un espace de rencontre entre les civilisations et d'ouverture sur différentes expériences éducatives.

A. N.

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ RAMADHAN

Les inscriptions ouvertes jusqu'au 9 novembre

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé le lancement, des inscriptions pour bénéficier de l'allocation de solidarité destinée aux familles à l'occasion du mois de Ramadhan, d'un montant de 10 000 DA. L'opération se poursuivra jusqu'au lundi 9 novembre prochain. Dans un communiqué, le ministère a appelé les citoyens souhaitant bénéficier de cette aide à effectuer les démarches d'inscription dans les délais impartis, en veillant à fournir des informations exactes et précises afin de permettre l'étude de leurs demandes conformément aux procédures en vigueur. Les inscriptions peuvent être effectuées en ligne, à travers le site électronique du ministère, ou directement auprès de la commune du lieu de résidence des demandeurs. Par ailleurs, le ministère a précisé que les citoyens ayant déjà bénéficié de cette allocation de solidarité à l'occasion du mois de Ramadhan de l'année précédente ne sont pas concernés par le renouvellement de leur demande.

Sarah O.

ALLOCATION SCOLAIRE SPÉCIALE

Les écoles libres du M'zab désormais concernées

La décision d'élargir le bénéfice de l'allocation scolaire spéciale à de nouvelles catégories d'élèves, notamment ceux des écoles libres de la vallée du M'zab, dans la wilaya de Ghardaïa, a été saluée par une délégation de notables de la région, reçue hier par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souria Mouloudji. À cette occasion, la délégation a remis un message de remerciement et de reconnaissance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en appréciation de cette décision, qui vise à accompagner les familles éligibles et à soutenir la scolarisation des élèves concernés. Composée de Hadj Mohamed Fekhar, ancien membre du Conseil de la nation et président de la Coordination des établissements d'enseignement libre de la vallée du M'zab, de Baba Adoun Nasreddine, membre du Conseil de la nation, de Bafoulou Omar, membre de l'Assemblée popu-

laire nationale (APN), et de Boukermouche Abderrahmane, ancien député, la délégation a exprimé sa gratitude au nom de la famille éducative de Ghardaïa, notamment des établissements d'enseignement libre, des notables de la vallée du M'zab et des élus de la wilaya.

Les membres de la délégation ont estimé que cet élargissement constitue une mesure importante pour soutenir les élèves et consacrer le principe de l'égalité des chances, en permettant aux catégories concernées de bénéficier des dispositifs d'aide sociale destinés à la scolarisation. Cette décision fait suite à la révision, sous la supervision de la ministre Souria Mouloudji, du texte réglementaire relatif à l'allocation scolaire spéciale, afin d'y inclure les élèves des écoles libres de la vallée du M'zab remplissant les conditions légales. Cette révision a été consacrée par le décret exécutif n° 26-307 du 22 septembre 2026, modifiant et complétant le

décret exécutif n° 25-168 du 22 juin 2025. Le texte a été publié au Journal officiel n° 69 du 28 septembre 2026.

A. N.

CONCOURS DE RÉSIDANAT EN MÉDECINE

Les épreuves fixées au 17 octobre

Les facultés de médecine organiseront, samedi 17 octobre, le concours d'accès à la formation en résidanat. L'épreuve durera quatre heures et comportera 150 questions à choix multiples (QCM). Selon les dispositions organisationnelles, l'accueil des candidats débutera à 9h, tandis que les portes seront définitivement fermées à 11h. Les candidats devront présenter leur convocation et une pièce d'identité en cours de validité. Afin de garantir le bon déroulement de l'examen, l'introduction des téléphones portables, des appareils électroniques et des montres connectées est interdite. Tout candidat trouvé en possession d'un objet prohibé sera exclu du concours, même en l'absence d'utilisation, et traduit devant le conseil de discipline. Les résultats seront publiés sur les sites électroniques des facultés concernées, après délibération du jury. Les dates et modalités de répartition des postes de résidanat seront communiquées ultérieurement.

S. O.

POUR PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT

Nouveau partenariat algéro-européen

La promotion de l'investissement productif dans le cadre de la démarche de diversification de l'économie pour la sortir de la dépendance aux hydrocarbures est une préoccupation majeure des autorités algériennes.

Le nouveau programme de partenariat, d'une durée de 60 mois, que s'apprête à lancer l'Algérie avec l'Union européenne (UE), appelé « UE-Algérie pour les affaires », découle de préoccupations convergentes : promouvoir l'investissement, améliorer le climat des affaires et dynamiser les échanges commerciaux. Dans ce sens, il est attendu l'élargissement des opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et européennes. Le programme s'articule autour de trois axes principaux : l'amélioration du climat des affaires, la promotion de l'investissement et le développement de partenariats économiques entre l'Algérie et l'UE. Il vise à accroître les investissements européens en Algérie, à faciliter les échanges commerciaux et à accompagner les entreprises algériennes dans leur accès aux marchés européens. C'est l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) qui a annoncé cette nouvelle démarche. Les réunions préparatoires du programme ont commencé à son siège, et se poursuivent jusqu'à aujourd'hui. Elles sont menées avec l'assistance technique du Centre du commerce international, mandaté par l'UE. La réunion inaugurale était présidée par le directeur général de l'Agence algérienne de promotion des investissements (APID), Omar Rekache, en présence du chef de la coopération à la délégation de l'UE en Algérie, Marco Migliorelli, de la cheffe de mission au Centre du commerce international (CCI), Elena Putrimova, et du directeur de la coopération avec l'UE et les institutions euro-



PH: DR

péennes au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Soumani, ainsi que de représentants d'organismes publics, de ministères concernés, d'organisations économiques et d'employeurs. Omar Rekache a souligné que les réunions préparatoires visaient à élaborer un programme complet et pragmatique, assorti d'objectifs mesurables et d'actions concrètes répondant aux besoins des investisseurs et des entreprises. Cet objectif sera atteint en clarifiant les opportunités d'investissement, en développant les partenariats économiques, en facilitant les échanges commerciaux et en renforçant l'accompagnement des entreprises pour faciliter leur accès aux marchés. Il a souligné l'engagement d'API à contribuer au développement du programme, en coordination avec les différents acteurs algériens, et à veiller à ce que leurs besoins et priorités en matière de promotion des investissements soient intégrés au nouveau partenariat. Il s'agira d'identifier les défis rencontrés par les investisseurs, de mettre en lumière les opportunités disponibles dans différents secteurs et d'encourager la production conjointe, la sous-traitance et les transferts de technologie.

Autres objectifs du programme : faciliter les échanges commerciaux, numériser les procédures commerciales et douanières, alléger les charges opérationnelles des entreprises et renforcer leur accès aux marchés régionaux et internationaux, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le troisième axe comprend le soutien à la qualité des produits et à leur conformité aux exigences du marché européen, le développement d'infrastructures de qualité et l'accompagnement des entreprises dans leur adaptation aux normes environnementales et aux impératifs de la transition écologique. Les partenaires européens ont sans doute à l'esprit les aspects négatifs pour l'économie algérienne liés à l'accord d'association qui a profité surtout aux opérateurs européens à cause du déséquilibre dans les échanges commerciaux et de l'insuffisance de l'investissement en Algérie et, pire encore, du transfert de technologies. Les partenaires européens savent que l'Algérie est pleinement engagée dans la diversification de ses partenaires économiques partout dans le monde.

M. R.

PNEUMATIQUES

Les travaux de chantier d'une usine à Oran atteignent 48 %

Les travaux de réalisation d'une usine de fabrication de pneus dans la zone industrielle d'El Hamoul, dans la commune de Taфраoui, à Oran, ont atteint un taux d'avancement de 48 %, selon les informations communiquées à l'occasion d'une visite

d'inspection effectuée par le wali d'Oran, Ibrahim Ouchane. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des projets d'investissement et de l'accompagnement des investisseurs, afin de lever les contraintes entravant leur réalisation et de garantir leur

mise en service dans les délais impartis. À cette occasion, le wali a donné des instructions au directeur de la distribution de l'électricité et du gaz d'Es Sénia, relevant du groupe Sonelgaz, pour procéder à un second raccordement électrique. Cette mesure vise à

renforcer les capacités d'alimentation en énergie du chantier et à accélérer le rythme des travaux. Il a également insisté sur le respect des délais de réalisation et sur la coordination entre les différents services concernés pour accompagner le projet.

UNE CAPACITÉ D'AU MOINS 7 MILLIONS D'UNITÉS PAR AN

L'usine, portée par la société El Hadj Larbi Industries en partenariat avec l'entreprise chinoise Doublestar, a vu sa première pierre posée en juillet 2025. Elle devrait afficher une capacité de production d'au moins 7 millions de pneus par an. Son entrée en exploitation devrait, dans un premier temps, contribuer à réduire le recours aux importations de pneumatiques. À plus long terme, cette capacité de production devrait permettre de répondre durablement à la demande du marché national et de contribuer à sa stabilisation.

Ania N.

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Une délégation du Sénat en formation en Chine

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a présidé une réunion préparatoire avec les membres et cadres de l'institution appelés à participer à une session de formation en République populaire de Chine, prévue à partir de demain jusqu'au 28 octobre courant. Selon un communiqué de la chambre haute du Parlement, cette initiative, organisée à l'invitation de l'ambassade de Chine en Algérie, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et des échanges parlementaires entre les deux pays, ainsi que de la dynamique des relations bilatérales, élevées au rang de partenariat stratégique global. La réunion préparatoire a permis d'examiner les différents aspects liés à la participation de la délégation, tout en mettant en avant l'importance de cette session dans le renforcement de la coopération institutionnelle et l'échange d'expériences et d'expertises dans les domaines d'intérêt commun, précise la même source. Le programme prévoit des conférences et des débats consacrés à l'expérience chinoise en matière d'action parlementaire, de gouvernance et de développement. Des visites de terrain sont également programmées au niveau de plusieurs institutions et organismes dans les villes de Shanghai et de Nanchang. Ces activités visent à favoriser le partage des connaissances et des expériences, à consolider la coopération parlementaire entre les deux pays et à accompagner la dynamique des relations algéro-chinoises. La délégation algérienne sera composée de 12 membres du Conseil de la nation et de quatre cadres issus de ses différentes directions.

A. N.

VÉHICULES DESTINÉS AUX OPÉRATEURS PRIVÉS Les importations transférées vers Djen Djen

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a instruit le transfert, avant le 31 décembre 2026, des opérations d'importation de véhicules destinées aux opérateurs privés du port de Mostaganem vers celui de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel. Le ministre a également ordonné lors d'une réunion présidée lundi par le ministre au Palais du gouvernement, la redistribution des activités d'importation des opérateurs privés entre les autres ports nationaux. Cette opération constitue une première étape dans la réorganisation du système portuaire national, selon une approche fondée sur la spécialisation et la complémentarité des infrastructures. L'objectif est d'assurer une meilleure répartition des activités commerciales, d'optimiser l'exploitation des installations portuaires et d'améliorer leur rendement opérationnel. La réunion, à laquelle ont pris part les cadres et responsables concernés, s'inscrit dans le prolongement de la visite de travail effectuée par Saïd Sayoud au port de Mostaganem le 14 septembre dernier. Le ministre avait alors rencontré la commission sectorielle mixte afin d'examiner les mécanismes de redistribution des activités portuaires vers d'autres ports du pays.

Sarah O.

« SALAMDAYS 2026 »

La concertation clinico-biologique au service du patient

Le Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (SALAM) organise, aujourd'hui et demain à l'hôtel El Aurassi, à Alger, la 5^e édition des Journées scientifiques internationales SALAMDAYS, placée sous le thème « La concertation clinico-biologique au service du patient ». Cette rencontre réunira des professionnels de santé, des chercheurs et des experts algériens et étrangers autour des enjeux de qualité, de sécurité et d'innovation en biologie médicale. Au programme : endocrinologie, oncologie, microbiologie, contrôle qualité, biologie de la transplantation et responsabilités médico-légales. L'événement mettra également l'accent sur le renforcement de la collaboration entre cliniciens et biologistes, la fiabilité des analyses et les défis professionnels des laboratoires privés, avec un objectif central : améliorer le diagnostic et la prise en charge des patients.

M. Seghilani

INDUSTRIE

L'Algérie mise sur le renforcement des investissements italiens

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu hier, au siège de son département ministériel, l'ambassadrice de la République italienne en Algérie, Alessandra Schiavo, en présence de cadres du ministère. Cette rencontre a permis d'évaluer la coopération industrielle entre les deux pays et d'examiner les moyens de renforcer leur partenariat, ainsi que les opportunités d'investissement et les projets d'intérêt commun, dans le cadre des relations solides qui unissent l'Algérie et l'Italie. À cette occasion, le ministre a appelé à renforcer les investissements italiens en Algérie et à tirer parti des avantages et des facilités prévus par la loi sur l'investissement. Il a également souligné que le secteur de l'industrie poursuivra l'accompagnement et le soutien des projets d'investissement, tout en veillant à réunir les conditions favorables à leur concrétisation, selon une approche fondée sur le principe du gagnant-gagnant.

A. N.

LE FRONT POLISARIO DÉNONCE LE PARTI PRIS POUR LE MAROC DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU S.G. DE L'ONU

À quoi joue de Mistura ?

Dans un communiqué rendu public, le Front Polisario a réagi vivement à une lettre envoyée au Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, par le président de la RASD, Brahim Ghali, en dénonçant un manque de neutralité de Staffan de Mistura.

Le Front Polisario qui a menacé de reconsidérer son engagement auprès de l'Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, lui reproche son alignement public sur les positions de l'occupant marocain.

Le diplomate italo-suédois avait tenu, le 8 octobre dernier, des propos, lors de consultations à huis clos du Conseil de sécurité consacrés à la mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), contraires à l'esprit de son mandat qui exige de la neutralité et de l'impartialité. Le Front Polisario considère que De Mistura aurait « gravement compromis son mandat » en soutenant l'option d'une autonomie sous souveraineté marocaine comme base pour les discussions futures. Un alignement qui est contraire à l'esprit même de sa mission qui est de représenter le Secrétaire général de l'ONU et de créer les conditions pour faire aboutir les résolutions adoptées par le conseil de sécurité conformément au droit et à la légalité internationale. Une attitude que le



Front Polisario qualifie d'alignement complet sur la position de Rabat, qui n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental.

L'émissaire de Guterres ne semble pas être au premier écart sur les principes de son mandat puisque le Front Polisario affirme avoir déjà alerté l'ONU à travers deux courriers envoyés le 4 mars et le 21 septembre derniers, appelant M. Guterres à garantir que son envoyé spécial agisse dans le cadre strict de la Charte des Nations unies et des résolutions sur le Sahara occidental qui considèrent le dossier comme une question de décolonisa-

tion inachevée. Le communiqué estime qu'il est extrêmement préoccupant que les actions de l'Envoyé personnel se soient une fois de plus écartées de ces paramètres établis, ce qui soulève des questions « quant à sa crédibilité, son impartialité et son indépendance ».

Tout en réaffirmant son « engagement de longue date » à coopérer avec le processus de paix sous l'égide de l'ONU pour parvenir à l'autodétermination du territoire, le Front Polisario prévient que « tout manquement répété » aux principes d'impartialité, le contraindrait à revoir sa

coopération avec de Mistura.

Cette mise au point du Front Polisario intervient alors que la 4e commission de l'ONU a rappelé qu'elle considère le Sahara occidental comme un territoire non autonome et considère le dossier comme un cas de décolonisation à traiter. Elle n'a reconnu au Maroc aucune souveraineté sur les territoires occupés depuis 1975. Elle intervient également alors que la Conseil de sécurité s'apprête à débattre de l'avenir du mandat de la Minurso qui expirera le 31 octobre prochain.

Elle intervient également alors que l'occupant tente par tous les moyens de gagner des soutiens à son prétendu plan de règlement du conflit qui ne repose sur aucun fondement légal et qui foule aux pieds la légalité internationale. Elle intervient enfin alors que la lutte du peuple sahraoui est aujourd'hui soutenue par tous les peuples épris de justice.

Il paraît aujourd'hui clair que le mandat de De Mistura est arrivé à sa fin lui qui n'a fait que permettre à l'occupant marocain de faire durer la situation de statu quo depuis le début de son mandat entamé le 6 octobre 2021, un mandat qui a vu le Maroc engager une véritable dynamique de colonisation des territoires occupés pour tenter d'influer sur la consistance du corps électoral concerné par un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Il pourrait partir tout comme avant lui, James Baker (1977-2004), Peter van Walsum (2005-2008), Christopher Ross (2009-2017), et Horst Köhler (2017-2019).

Slimane B.

UNITÉ NATIONALE SAHRAOUIE

Le peuple réaffirme son attachement à la lutte pour l'indépendance

À l'occasion du 51e anniversaire de la Proclamation de l'Unité nationale, le peuple sahraoui a renouvelé sa détermination à poursuivre son combat pour la liberté et l'autodétermination. Dans son discours commémoratif, Brahim Ghali a insisté sur le caractère fondamental de cette unité, pilier de la préservation de l'identité nationale sahraouie et de la continuité de la lutte pour l'indépendance.

Le peuple sahraoui a célébré, lundi, le 51e anniversaire de la Proclamation de l'Unité nationale, un événement historique majeur survenu le 12 octobre 1975 dans la région d'Aïn Bentili. Plus qu'une commémoration, cette date symbolise la volonté d'un peuple de préserver son identité, de consolider sa cohésion et de défendre son droit inaliénable à l'autodétermination, face aux tentatives de division et à la persistance de l'occupation marocaine. En 1975, alors que le territoire du Sahara occidental faisait face aux manœuvres coloniales espagnoles et à l'invasion marocaine imminente, les différentes composantes de la société sahraouie avaient affirmé leur adhésion au projet national porté par le Front populaire de libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario). Cette mobilisation avait consacré l'unité du peuple autour d'un objectif commun : la libération du territoire et la conquête de son indépendance. Cinquante et un ans plus tard, cet héritage demeure au cœur de la conscience nationale sah-

raouie. Malgré l'exil, la séparation des familles, les conditions difficiles dans les camps de réfugiés et les conséquences de l'occupation, le peuple sahraoui continue de faire de cette unité le fondement de sa résistance et de sa mobilisation sur les plans politique, diplomatique, juridique et militaire.

GHALI APPELLE À PRÉSERVER L'UNITÉ ET À POURSUIVRE LA LUTTE

Dans son discours prononcé à l'occasion de ce 51e anniversaire et de la Journée nationale du Conseil consultatif sahraoui, le secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a rappelé le rôle déterminant de l'unité nationale dans la consolidation de l'entité nationale sahraouie, la préservation de son identité et le maintien de sa place parmi les peuples et les nations. Le 12 octobre constitue, selon lui, une étape historique marquante dans le parcours du peuple sahraoui, à laquelle les militants du Front Polisario ont cru et pour laquelle ils se sont sacrifiés. Cette date incarne ainsi les sacrifices consentis par plusieurs générations de Sahraouis pour préserver leur existence nationale et défendre leur droit à la liberté. Brahim Ghali a souligné que le peuple sahraoui commémore cet anniversaire avec détermination et persévérance, fidèle à son engagement envers les martyrs et résolu à poursuivre le chemin de l'unité et de la lutte sous la direction du Front Polisa-

rio. Il a également insisté sur la responsabilité collective de préserver cette cohésion, estimant qu'aucun compromis ne devait remettre en cause ce principe fondamental. Pour le président sahraoui, l'unité nationale a notamment permis de faire face aux différentes manœuvres visant la cause sahraouie et l'avenir du peuple. Elle constitue, à ce titre, un rempart contre les tentatives de division et un facteur essentiel de continuité du projet national, dans un contexte marqué par la persistance du conflit et l'absence d'une solution garantissant l'exercice du droit à l'autodétermination. Cet appel s'adresse à l'ensemble des composantes du peuple sahraoui, dans les territoires occupés, les camps de réfugiés et la diaspora. Il rappelle que la cohésion nationale reste indissociable de la défense des droits politiques du peuple sahraoui et de son aspiration à exercer pleinement sa souveraineté sur son territoire et ses ressources naturelles.

UNE MOBILISATION POPULAIRE EN SOLIDARITÉ AVEC LES PRISONNIERS

La célébration a également été marquée par des activités populaires organisées dans la wilaya d'Aousserd, dans les camps de réfugiés sahraouis. Les habitants ont notamment pris part à une marche de solidarité avec les prisonniers civils sahraouis détenus dans les prisons marocaines. Les participants ont scandé des slogans nationaux et des mots d'ordre liés à l'Intifada, réaffirmant leur attachement à la

liberté et à l'indépendance. Ils ont appelé la communauté internationale ainsi que les organisations de défense des droits humains à intervenir pour obtenir la libération des détenus sahraouis. Cette mobilisation a donné une dimension concrète à la commémoration de l'unité nationale, en mettant au premier plan les revendications d'une population qui entend maintenir la question des prisonniers au cœur de la mobilisation collective. Elle a également traduit la volonté des Sahraouis de poursuivre leur engagement en faveur de leurs droits, malgré les contraintes liées à l'exil et à l'occupation.

Cette célébration s'inscrit dans le prolongement de la Journée nationale de la tente sahraouie, commémorée le 10 octobre en hommage aux victimes du démantèlement du camp de Gdeim Izik. Cet épisode demeure un symbole de la mobilisation populaire sahraouie et de la répression qui a accompagné les revendications liées aux droits politiques, sociaux et économiques du peuple.

UN COMBAT SUR TOUS LES FRONTS

L'anniversaire de l'Unité nationale intervient dans une conjoncture particulièrement sensible, marquée par la reprise des hostilités au Sahara occidental depuis la rupture du cessez-le-feu en novembre 2020. Cette évolution a renforcé les inquiétudes quant aux perspectives de règlement du conflit et à la possibilité de parvenir à une solution

conforme au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Face à cette situation, les Sahraouis réaffirment leur volonté de poursuivre leur combat sur tous les fronts, militaire, politique, diplomatique et juridique, jusqu'à l'achèvement du processus de décolonisation. Ils rejettent toute solution qui ferait abstraction de leur droit à choisir librement leur avenir et revendiquent l'exercice de leur souveraineté sur les ressources naturelles du territoire.

Au-delà des discours officiels, la portée de cette commémoration réside ainsi dans la continuité de la mobilisation populaire et dans la transmission d'un héritage politique aux nouvelles générations. L'unité nationale demeure le socle autour duquel s'articulent la préservation de l'identité sahraouie, la solidarité avec les prisonniers et les populations des territoires occupés, ainsi que la défense du droit à l'indépendance.

À travers le 51e anniversaire de la Proclamation de l'Unité nationale, le peuple sahraoui réaffirme donc que les décennies d'exil et les obstacles politiques n'ont pas effacé son aspiration à la liberté. Le message porté par Brahim Ghali rejoint, sur ce point, les revendications exprimées lors des rassemblements populaires : préserver l'unité, rester fidèle aux sacrifices des martyrs et poursuivre la lutte jusqu'à ce que le peuple sahraoui puisse exercer son droit à l'autodétermination et décider souverainement de son avenir.

M. Seghilani

L'OCCUPANT SIONISTE LES TRAQUE JUSQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Chasse ouverte aux Palestiniens

L'occupant sioniste a mis en place un dispositif de surveillance des publications palestiniennes sur les réseaux sociaux afin d'identifier des personnes à arrêter, de mener des incursions à leurs domiciles et de cibler des institutions.

Créée après le 7 octobre 2023, une unité spéciale de l'armée d'occupation exploite les contenus diffusés en ligne pour alimenter des opérations sur le terrain, en visant notamment les publications que les autorités d'occupation qualifient d'« incitation ». Selon un reportage de la chaîne hébraïque 12, cette unité opère au sein du commandement central de l'armée d'occupation, en coordination avec la police et les gardes-frontières. Elle surveille les comptes et les vidéos circulant sur les plateformes numériques, puis transmet les informations recueillies aux forces déployées sur le terrain pour procéder à des arrestations et à des perquisitions. Ses interventions comprennent également le retrait de banderoles et de symboles, la démolition de monuments commémoratifs, la fermeture d'institutions et la saisie de fonds. La surveillance ne se limite pas aux appels explicites à mener des opérations. Elle vise également les publications considérées comme faisant l'éloge des opérations de la résistance palestinienne, exprimant un soutien à celle-ci ou utilisant des symboles palestiniens que l'occupant assimile à une forme d'« incitation ». Ces contenus peuvent ainsi servir de prétexte à des incursions nocturnes au domicile de leurs auteurs et à leur arrestation. Citant un responsable du commandement central de l'armée d'occupation, le reportage indique que les forces peuvent identifier les personnes qui glorifient certaines opérations, en font l'éloge ou présentent le mouvement de résistance Hamas comme une solution. Selon ce responsable, des arrestations menées pour d'autres motifs, notamment la recherche de moyens de combat, peuvent également conduire à la décou-



verte de drapeaux ou d'autres éléments que les autorités d'occupation considèrent comme des preuves d'« incitation ». Un autre responsable a justifié cette politique en affirmant que les Palestiniens sont influencés par les contenus qu'ils consultent sur Internet et que les publications glorifiant des opérations se diffusent largement, pouvant, selon ses allégations, déboucher sur des événements sur le terrain. Cette approche repose ainsi sur l'établissement d'un lien entre les contenus numériques et un éventuel passage à l'action. Elle élargit le champ de la répression à l'expression en ligne et aux positions politiques interprétées par les autorités d'occupation comme un soutien à la résistance palestinienne. D'après les chiffres avancés par la chaîne hébraïque, les forces d'occupation ont arrêté plus de 600 Palestiniens présentés comme des figures majeures de l'« incitation », avant de les renvoyer devant la justice pour des publications considérées par l'entité sioniste comme favorables à ce qu'elle qualifie de « terrorisme » ou comme exprimant de la sympathie envers les auteurs d'opérations. Une part importante de ces arrestations a visé des Palestiniens ayant exprimé leur soutien à l'opération « Déluge d'Al-Aqsa », lancée le 7 octobre 2023. Le reportage fait également état d'une intensification récente de cette politique : 215 Palestiniens auraient été arrêtés depuis le début de l'année 2026 dans le cadre de ces activités.

PLUS DE 1 000 INCURSIONS ET INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN

Les opérations de l'unité et des services qui coopèrent avec elle s'étendent également aux lieux et aux institutions, ainsi qu'aux symboles que les autorités d'occupation associent à la résistance palestinienne. Le reportage fait état de perquisitions visant environ 70 sites considérés par l'occupant comme liés à l'« incitation ». Les forces d'occupation auraient également mené plus de 1 000 incursions, interventions sur le terrain, enquêtes et convocations, auxquelles s'ajoutent des rencontres présentées comme des « entretiens d'avertissement ». Au cours de la semaine de publication du reportage, les forces d'occupation ont retiré une trentaine de banderoles, de symboles et de statues qu'elles accusaient de glorifier des auteurs d'opérations et des martyrs. Elles ont également procédé à la démolition de monuments commémoratifs dans plusieurs régions de la Cisjordanie occupée. Les mesures ont aussi concerné des personnes accusées de financer des activités liées à ces symboles ou d'en assurer la promotion. La répression dépasse ainsi les seuls auteurs de publications pour s'étendre aux institutions et aux individus soupçonnés d'être associés à ces contenus.

ASSOCIATIONS, BUREAUX DE CHANGE ET IMPRIMERIES DANS LE VISEUR

Le dispositif ne se limite pas aux arrestations, aux incursions et à l'effacement des symboles palestiniens. Il touche également les structures économiques et caritatives. Selon le reportage, les autorités d'occupation ont fermé, depuis le début de la guerre, plus de 24 associations caritatives, les accusant de servir au financement ou au soutien de ce qu'elles qualifient de « terrorisme ». Plus de 40 bureaux de change auraient également été fermés. Les autorités d'occupation ont par ailleurs saisi des fonds qu'elles affirment être destinés à ces activités et fermé des imprimeries accusées d'utiliser leurs installations pour produire des documents considérés comme « incitatifs ». Ces mesures visent ainsi les sources de financement présumées et les structures que l'occupant soupçonne d'être liées à l'expression de soutien à la résistance. L'ensemble de ces pratiques illustre l'élargissement des mécanismes de surveillance et de répression en Cisjordanie occupée. Le dispositif associe désormais le suivi de l'activité numérique à des interventions physiques, permettant aux forces d'occupation d'utiliser les publications comme fondement de perquisitions, d'arrestations, de fermetures d'établissements et de saisies de fonds, selon leurs propres critères de définition de l'« incitation ». Cette politique s'inscrit dans un contexte d'intensification des agressions de l'occupant sioniste en Cisjordanie occupée depuis le début de la guerre contre Gaza. Elle s'ajoute aux arrestations, aux incursions, aux démolitions de maisons et d'infrastructures, aux atteintes aux biens et aux terres agricoles, ainsi qu'aux attaques des colons, à l'expansion de la colonisation et aux déplacements forcés de la population palestinienne. Les réseaux sociaux, qui constituent un espace de communication, d'information et d'expression politique, deviennent ainsi un nouvel instrument de surveillance. D'après les éléments rapportés par la chaîne hébraïque, les contenus publiés en ligne sont désormais exploités pour identifier des personnes à poursuivre et élargir les opérations de l'occupant aux individus, aux symboles et aux institutions palestiniennes.

M. Seghilani

DÉTENU DANS LA PRISON DE « JANOT »

Le médecin Marwan Al-Hams victime de violences sionistes

Le Bureau d'information des prisonniers dénonce des sévices infligés au médecin palestinien détenu, Marwan Al-Hams, en présence du ministre sioniste Itamar Ben Gvir, et réclame une intervention médicale urgente.

Le Bureau d'information des prisonniers a révélé, mardi, les détails de l'agression visant le personnel médical palestinien détenu dans les prisons de l'occupation sioniste. Le médecin Marwan Al-Hams aurait été directement frappé et menotté en présence du ministre sioniste de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, le 7 octobre courant, dans le centre de détention de « Janot ». Selon le bureau, le docteur Al-Hams a fait preuve de fermeté face aux provocations de Ben Gvir, en maintenant son engagement à accomplir sa mission professionnelle et humanitaire auprès des malades et des blessés, malgré les intimidations et les mauvais traitements dont il aurait été victime. Le médecin souffrirait actuellement de fractures et de fortes douleurs au dos, consécutives aux coups et aux sévices subis. Le Bureau d'information des prisonniers a souligné l'urgence de son état de santé et la nécessité de lui assurer une prise en charge médicale immédiate, ainsi que les soins indispensables. Le bureau a également indiqué que les opérations de répression et les actes de maltraitance perpétrés le 7 octobre dans le centre de détention de « Janot » figuraient parmi les plus violents enregistrés contre les prisonniers originaires de la bande de Gaza. Ces faits s'inscrivent, selon la même source, dans un contexte d'agressions persistantes contre les détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation.

Face à cette situation, le Bureau d'information des prisonniers a appelé la communauté internationale à intervenir sans délai pour protéger le docteur Marwan Al-Hams, ainsi que l'ensemble des prisonniers et détenus palestiniens, et garantir leur accès immédiat aux soins médicaux. Il a tenu les autorités de l'occupation pour pleinement responsables de leur vie et de leur intégrité physique et psychologique, insistant sur la nécessité de prendre des mesures urgentes pour mettre fin aux agressions commises dans les lieux de détention.

Le bureau a enfin souligné l'importance de protéger les personnels médicaux palestiniens détenus, qui continuent d'assumer leur mission professionnelle et humanitaire auprès des malades et des blessés, malgré les pressions et les violences auxquelles ils sont exposés.

M. S.

UNE ASSOCIATION FRANÇAISE APORTE SON SOUTIEN :

« Solidaires des prisonniers politiques sahraouis »

Le conseil d'administration de l'association française « Un camion citerne pour les Sahraouis », réuni au Havre, a décidé de rejoindre la campagne de soutien aux prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, en grève de la faim illimitée depuis le 23 septembre dernier. À travers un texte de solidarité, l'association appelle au respect des droits fondamentaux des détenus et réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Dans son communiqué, l'association fait part de sa vive préoccupation quant à la situation des prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, dont la grève de la faim vise à obtenir le respect de leurs droits et l'application des engagements pris par l'administration

pénitentiaire marocaine à l'issue d'un précédent mouvement de protestation. Ces engagements concernaient notamment le rapprochement des détenus de leurs familles. L'association dénonce également la dégradation des conditions de détention et l'éloignement de Naâma Asfari vers Marrakech. Elle estime que la situation des prisonniers nécessite une intervention urgente afin de garantir leurs droits fondamentaux et de préserver leur santé, alors que la poursuite de la grève de la faim fait peser des risques sur leur état physique. À cet égard, l'organisation rappelle l'avis n° 23/2023, rendu le 27 mars 2023 par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, qui a conclu au caractère arbitraire de la détention de Naâma Asfari

et recommandé sa libération immédiate.

LES AUTORITÉS FRANÇAISES ET LES INSTANCES INTERNATIONALES INTERPELLÉES

Réaffirmant son attachement aux principes du droit international et à la défense des libertés fondamentales, l'association exprime sa solidarité avec les personnes détenues en raison de leurs opinions, de leurs engagements ou de leurs activités pacifiques en faveur des droits humains. Elle appelle, dans ce sens, à la libération des personnes détenues arbitrairement pour avoir exercé pacifiquement leurs libertés fondamentales. Le texte de solidarité adopté au Havre sera transmis au président de la République française, au secrétaire général

des Nations unies, au Premier ministre français et au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Il sera également adressé aux ambassades de France au Maroc et du Maroc en France, ainsi qu'au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, à Genève, et aux organisations humanitaires représentées au Havre. Au-delà de la situation des détenus, l'association réitère son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Elle appelle à la mise en œuvre des résolutions des Nations unies relatives au Sahara occidental, notamment celles prévoyant l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans le cadre du règlement de la question sahraouie.

M. S.

CHLEF. UNIVERSITÉ HASSIBA BEN BOUALI

Lancement de la première «bibliothèque intelligente» d'Algérie

L'université Hassiba Ben Bouali de Chlef vient de lancer une plateforme numérique inédite à l'échelle nationale, intégrant les technologies de l'intelligence artificielle.

Ce projet novateur vise à transformer l'accès aux ressources documentaires pour les étudiants et chercheurs, tout en redonnant au livre sa place centrale en milieu universitaire.

Le lancement de cette « bibliothèque intelligente » s'est déroulé lundi au pôle universitaire Ouled Fares. Selon le Dr Larbi Ghouini, recteur de l'université, cette initiative marque une étape majeure dans la transition numérique de l'établissement. Elle concrétise également les orientations présidentielles visant à impliquer les compétences algériennes de la diaspora, la plateforme ayant été développée par des ingénieurs locaux en collaboration avec Abdelkader Metalis, un expert en intelligence artificielle établi en Allemagne.

Actuellement dotée de quelque 2000 documents numérisés, dont des livres et des thèses de doctorat, la plateforme s'appuie sur l'IA pour repousser les limites de la recherche bibliographique classique. L'ingénieure principale de la bibliothèque,



PH: DR

Amina Riabi, explique que le système offre une extraction précise des ouvrages, la traduction des requêtes de recherche, la vérification des textes, ainsi que la génération automatique de résumés et de mots-clés.

La numérisation, qui a démarré avec 1700 documents, se poursuivra en ciblant en priorité les ouvrages les plus demandés et les exemplaires uniques nécessitant d'être préservés, comme l'a souligné Yasmina Kherbach, directrice de la bibliothèque centrale. Ce saut technolo-

gique suscite également un intérêt sur le plan économique. Ahmed Heftari, directeur général de la société d'investissement financier à l'université Alger 3, a fait part de son intention d'étudier les opportunités d'investissement autour de ce projet afin d'en renforcer la viabilité et les mécanismes. Pour les utilisateurs, l'accès à ces services numériques avancés se fera par le biais de comptes individuels, moyennant le paiement de cotisations symboliques.

R. R.

ORAN. LES NOUVEAUTÉS DU DIAGNOSTIC DES MALADIES CHRONIQUES, RARES ET DES TUMEURS

Thème des 4es Journées internationales de biochimie médicale

Les 4es Journées internationales de biochimie médicale et la première édition des Journées du laboratoire de recherche en biochimie médicale et biologie moléculaire ont débuté lundi au CHU d'Oran, réunissant des spécialistes et des experts autour des dernières avancées dans le diagnostic des maladies chroniques, rares et des cancers, ainsi que de l'amélioration de la prise en charge des patients.

Le chef du service de biochimie du CHU d'Oran, le professeur Mourad Nachi, a souligné que cette rencontre constitue une occasion de discuter du développement de nouveaux biomarqueurs et de l'amélioration des performances des laboratoires d'analyses médicales, afin de renforcer la qualité du diagnostic et du suivi médical. Il a précisé que le programme comprend quatre ateliers pratiques et de formation, ainsi que quatre sessions scientifiques, avec la participation de spécialistes et d'experts venus de différentes régions du pays. L'objectif est de favoriser le partage d'expériences et d'examiner les avancées scientifiques et techniques dans les domaines de la biochimie médicale et de la biologie moléculaire. Plusieurs conférences ont été consacrées aux maladies rares. Elles ont notamment porté sur les efforts déployés en Algérie pour élargir la liste des maladies reconnues comme rares et renforcer la prise en charge des personnes qui en sont atteintes. Un projet de plan national, à l'horizon 2027, visant le dépistage précoce de certaines maladies rares chez

les nouveau-nés a également été présenté. Il concerne notamment l'hypothyroïdie congénitale et la phénylcétonurie. Les participants ont par ailleurs passé en revue les méthodes les plus récentes de diagnostic des maladies rares, avec la contribution d'un expert algérien établi à l'étranger.

Les sessions scientifiques ont également abordé les nouvelles approches diagnostiques des maladies chroniques, des cancers et des maladies génétiques. Les travaux ont aussi porté sur l'organisation des laboratoires de biochimie d'urgence au sein des centres hospitalo-universitaires.

Les discussions ont notamment concerné les difficultés liées à leur gestion, les moyens

d'améliorer leur fonctionnement, ainsi que le partage des expériences entre les différents services hospitaliers. Sur le volet de la recherche scientifique, les participants ont présenté les résultats préliminaires d'une étude consacrée aux biomarqueurs chez les patients ayant subi un traumatisme crânien léger. Cette recherche vise à évaluer la possibilité d'améliorer le diagnostic et de limiter le recours au scanner.

Un projet de recherche sur le mélanome, une forme de cancer de la peau, a également été présenté. Fondé sur le séquençage de l'ensemble des gènes codant des protéines, il a pour objectif de caractériser le profil génétique de cette maladie et de mieux cerner ses particularités épidémiolo-

giques au niveau local. En matière de formation, les organisateurs ont programmé un atelier consacré à l'accréditation des laboratoires de biologie médicale.

Animé par un expert représentant l'organisme algérien d'accréditation, cet atelier est dédié à l'examen des référentiels applicables et des moyens d'améliorer la qualité des analyses de laboratoire.

Le programme prévoit également un atelier de formation continue reposant sur l'étude de cas cliniques, destiné aux médecins résidents et aux jeunes diplômés. Il vise à consolider leurs connaissances, à développer leurs compétences dans la prise en charge des urgences et à améliorer les soins prodigués aux patients.

BOUIRA. DÉVELOPPEMENT

Trois projets au profit de la commune de Souk El-Khemis

La commune de Souk El-Khemis (wilaya de Bouira), a bénéficié de trois (3) projets de développement, dont l'aménagement d'une importante route la reliant à la commune voisine de Khabouzia ainsi qu'à d'autres localités environnantes, a-t-on appris, lundi, auprès de cette collectivité locale.

Ces projets comprennent la mise en place d'un réseau d'assainissement au profit de la localité d'Ain Amer pour un montant de 5 millions de dinars, selon la même source qui a indiqué que "les travaux avancent à un rythme accéléré".

Un projet similaire a été lancé pour une enveloppe financière de plus de six (6) millions de dinars afin de réaliser un réseau d'assainissement dans la localité voisine de M'khalif. Le projet vient d'être lancé dans ce village situé à quelques kilomètres du chef-lieu communal de

Souk Lakhmis, a-t-on ajouté. Dans le secteur des travaux publics, la commune de Souk El-Khemis a bénéficié d'un important projet de réhabilitation de la route la reliant aux villages environnants, comme Ouled Guelmam, ainsi qu'à la commune limitrophe de Khabouzia. Une enveloppe financière de l'ordre de 20 millions de dinars a été allouée à ce projet de réhabilitation sur une distance de 1,2 km, dont les travaux ont dépassé le seuil des 50 %, a précisé la même source. Ces projets avaient été lancés dans le cadre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), tandis que d'autres projets de développement seront bientôt lancés dans la commune afin d'améliorer davantage les conditions de vie des citoyens notamment en matière de logements, de routes, et d'aménagement urbain, a-t-on souligné.

SOUK-AHRAS. CONSERVATION DES FORÊTS

Plus de 3.000 qx de liège produits en 2026

La wilaya de Souk Ahras a produit 3.314 quintaux de liège au titre de l'année en cours, a indiqué lundi le responsable en charge de la gestion du service des ressources, des études et des programmes à la Conservation des forêts, Ahmed Guerfi. Le responsable a précisé à l'APS que la campagne de récolte du liège a été effectuée sur une superficie de 1.792 hectares située dans la forêt de Fedj El Amd dans la commune d'Ouled Idriss, l'une des principales zones de production de liège de la wilaya. Il a ajouté que l'opération de démasclage, lancée début juin dernier, a été confiée à l'Entreprise régionale de génie rural Babor (projet de Souk Ahras) qui a généré, à cette occasion, quelque 40 postes d'emploi saisonniers au profit des jeunes des zones montagneuses et frontalières connues pour la densité de leurs forêts de liège. M. Guerfi a également indiqué qu'il a été planté, dans la wilaya de Souk Ahras durant la période 2014-2026, une superficie d'environ 180 hectares de chênes-lièges dans les communes de Mechroha et d'Ain Zana, dans le cadre d'un programme annuel visant à étendre et à régénérer les surfaces forestières dans les zones touchées par les incendies.

SÉTIF. POUR VALORISER LES ATOUTS DE LA RÉGION

Lancement d'un projet intitulé "connais Sétif"

Un projet intitulé "connais Sétif", visant à valoriser les atouts touristiques, historiques et naturels de la région des hauts plateaux sétifiens, a été lancé, cette semaine, par l'association locale "Insaf", a-t-on appris, lundi, auprès du président de cette association, Adel Bouregazène. Ce projet, financé par le ministère de la Jeunesse à l'intention des jeunes intéressés par le tourisme et de la création de contenus, "s'inscrit dans le cadre de l'encouragement des initiatives de jeunes" et vise à "faire connaître et à mettre en valeur les atouts de la région à travers une production numérique filmée à même de contribuer à la promotion de la destination Sétif", a souligné M. Bouregazène. Il a ajouté que le projet "repose sur la formation des jeunes dans le domaine du tourisme et de la création de contenu numérique à travers un programme d'une durée d'un an, comprenant des formations spécialisées, des sorties de terrain et des concours", permettant ainsi, selon lui, de "développer les compétences des jeunes et de les qualifier dans les domaines de guide touristique, de la photographie et de la documentation numérique". Le programme inclut également la présentation des différentes formes de tourisme caractérisant la wilaya de Sétif, tels que le tourisme archéologique, historique, thermal, de montagne et environnemental, ainsi que le patrimoine civil et l'architecture islamique, dans le but de mettre en valeur la richesse de la région et la diversité de ses atouts touristiques, selon le président de l'association "Insaf". L'initiative repose également sur la création de 6 clubs spécialisés dans le tourisme et la création de contenu à Sétif, Hammam-Guergour, Djemila et El Eulma, avec fourniture des équipements et des moyens logistiques nécessaires à la production d'un contenu numérique créatif alliant connaissance, citoyenneté et esprit d'initiative.

TIZI OUZOU. DÉCHETS OLÉICOLES

Vers une gestion durable et responsable

La gestion des déchets issus de la trituration des olives représente un enjeu écologique majeur pour la région de Tizi-Ouzou. Lors d'une récente rencontre, experts et responsables ont exploré des solutions durables pour transformer ces rejets potentiellement polluants, tels que les margines et les grignons, en véritables ressources agronomiques.

Initiée par la direction de l'environnement, cette journée d'étude organisée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri a permis de dresser un état des lieux précis de la filière locale. Le directeur de l'environnement, Mbarek Ait Aoudia, a souligné la complexité de la situation en rappelant que la wilaya compte actuellement 337 huileries, dont plus de 150 sont des unités traditionnelles. Ces structures anciennes manquent souvent de l'espace nécessaire pour se moderniser et installer des systèmes de traitement adéquats.

Le principal défi environnemental résidant dans la gestion des margines, ces déchets liquides issus de la trituration. Caractérisées par un pH très acide et une forte salinité, elles présentent un risque sévère de dégradation des sols et de pollution des ressources en eau. Pour pallier ce problème, Kaci Boukhla, cadre à la direction des services agricoles, et Cherfouh Rabia, chercheur à l'université Mou-



PH: DR

loud-Mammeri, préconisent la valorisation de ces liquides en engrais, en privilégiant la méthode de l'évaporation naturelle. Sur le plan agronomique, le grignon d'olive offre des perspectives tout aussi prometteuses.

Les recherches démontrent que ce résidu solide, particulièrement riche en matière organique et en éléments nutritifs, devient un excellent amendement agricole une fois soumis à un processus de compostage maîtrisé. Les essais réalisés sur le terrain ont d'ailleurs prouvé l'efficacité de ce compost pour enrichir et stimuler la croissance des plantations d'oliviers, de vignes et d'arbres fruitiers. Afin de

pérenniser ces pratiques écoresponsables et de mieux organiser le secteur, les participants ont clôturé cette rencontre en émettant des recommandations stratégiques.

Ils insistent notamment sur l'importance de l'entretien régulier des bassins de décantation des margines. Enfin, pour garantir une meilleure synergie entre tous les acteurs, ils appellent de leurs vœux la création d'une structure fédératrice sous forme de coopérative oléicole, la fondation d'un institut exclusivement dédié à la filière, ainsi que la mise en place d'une plateforme de données unifiée.

R. R.

KHENCHELA. DSA

Lancement de travaux pour l'ouverture de 150 km de pistes agricoles

Des travaux portant sur l'ouverture de 150 km de pistes agricoles ont été lancés lundi dans la wilaya de Khenchela, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Said Tamen. Le même responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de l'ouverture de 135 km de pistes agricoles dans la région sud de la commune de Babar et de 15 km dans la commune de Remila. Il a souligné que ces projets ont été subdivisés en 5 lots afin que les entreprises de réalisation puissent les livrer au bout d'un délai de 6 mois comme stipulé sur le cahier des charges. M. Tamen a également fait savoir qu'un investissement public de 445 millions de dinars a été consenti pour la concrétisation de ces projets dans le cadre d'un programme de développement rural et de gestion équilibrée et durable des régions. Le DSA a affirmé que ces projets "importants" contribueront, une fois achevés, à désenclaver plusieurs exploitations agricoles produisant des cultures stratégiques, à faciliter les déplacements, le transport et la commercialisation des produits agricoles.

CONSTANTINE. EL-KHROUB

Exposition de l'artisanat et des productions de la femme rurale

Une exposition dédiée à l'artisanat, aux métiers manuels et aux productions de la femme rurale, a été ouverte lundi au centre culturel M'hamed Yazid de la commune d'El Khroub (Constantine), à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). Organisée en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale et l'association "Dar El Ouloume et des valeurs sociales", cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme rurale (15 octobre de chaque année), a indiqué à l'APS le directeur de la CAM Abdelghani Sifer. Elle regroupe, a-t-il précisé, 25 artisanes issues des communes à vocation rurale et agricole à l'instar de Beni H'midène, d'Ouled Rahmoune et de Ben Badis actives dans divers domaines dont l'apiculture, la poterie, la vannerie, la broderie, l'habit traditionnel, la production vestimentaire féminine et des produits alimentaires traditionnels (pâtes traditionnelles, confitures, huiles végétales, couscous à base de blé, fruits séchés). L'exposition vise à "mettre en lumière le savoir-faire artisanal et entrepreneurial des paysannes et offre un espace de rencontre pour valoriser et commercialiser leur production et renforcer leur participation à l'économie locale et nationale", a affirmé M. Sifer. Il a ajouté que la CAM a pris l'initiative d'organiser cet événement "dans le but d'encourager les femmes rurales de la région, et de les sensibiliser à l'importance de la formation, dans l'optique d'une autonomisation économique à même de contribuer au développement agricole et durable et d'assurer la sécurité alimentaire". Ils prennent part à cette manifestation artisanale qui se poursuivra jusqu'au 18 octobre prochain deux dispositifs d'aide à l'emploi en l'occurrence l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) en plus des directions du tourisme et de l'artisanat et de l'action sociale et de la solidarité, a-t-on noté.

BÉJAÏA. POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES RURALES Signature d'une convention entre le CRTAA et la DSA

Une convention de partenariat a été signée, lundi, entre le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) de Bejaia et la direction locale des services agricoles (DSA), en vue d'encadrer et d'accompagner les femmes rurales et de renforcer leurs compétences dans le domaine agricole et agroalimentaire. Dans une déclaration à l'APS, la directrice du CRTAA, Pr Nawal Boucherba, a indiqué que cette convention permettra de renforcer la coordination avec la Direction des services agricoles (DSA) de Bejaia, chargée notamment "d'évaluer et collecter toutes les données relatives aux différentes filières agricoles". Pr Boucherba a ajouté que ces données serviront au CRTAA d'engager des projets de recherche visant à mieux accompagner les agriculteurs, et en particulier les femmes rurales. Pour sa part, le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Boutiba Benkelaouz, a souligné que cette convention vise à valoriser les efforts de la femme rurale et renforcer ses compétences dans le domaine agricole. Il a ajouté que la femme rurale joue un rôle "central" dans le développement de l'agriculture à Bejaia, notamment dans les filières arboricoles, apicoles, l'élevage, ainsi que dans d'autres activités agricoles. Par ailleurs, un programme de vulgarisation et de formation sera mis en œuvre en collaboration avec le CRTAA au profit des femmes rurales dans plusieurs communes de la wilaya, dans le cadre de cette initiative, a-t-il indiqué.

SIDI BEL-ABBÈS. SAISON AGRICOLE 2026-2027

Lancement de la campagne de labours-semailles

Le coup d'envoi officiel de la campagne de labours-semailles au titre de la saison agricole 2026-2027 a été donné lundi au niveau d'une exploitation agricole située dans la daïra de Mostefa Benbrahim, à Sidi Bel-Abbès. La cérémonie, présidée par le wali, Kamel Hadji, a été marquée par la présentation des principaux indicateurs de la campagne et des dispositions techniques prévues pour assurer le bon déroulement de cette nouvelle saison. La superficie consacrée aux labours-semailles est estimée à 132.326 hectares, avec des prévisions de production dépassant les deux millions de quintaux de différentes variétés de céréales. Selon la Direction

des services agricoles (DSA), le programme prévoit également la fertilisation de 11.356 hectares et le désherbage de 15.500 hectares. Une superficie de 7.000 hectares est, par ailleurs, réservée à l'irrigation d'appoint, en vue d'améliorer les rendements et d'atténuer les effets du stress hydrique. S'agissant des préparatifs logistiques, plus de 70.000 quintaux de semences ont été mobilisés, en plus de 165 engins agricoles, comprenant notamment des semoirs, des épandeurs d'engrais, des tracteurs et des charrues. Ces équipements sont mis à la disposition des agriculteurs par l'intermédiaire des coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) implantées à travers les

communes de la wilaya, a précisé la même source. La cérémonie a également été marquée par la présentation d'une fiche technique consacrée aux investissements agricoles réalisés dans le cadre des contrats de partenariat, ainsi que par l'exposition de variétés de céréales développées par l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) et la CCLS. Dans son intervention, le wali a insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des moyens matériels et humains et de renforcer la coordination entre les différents intervenants, tout en veillant à assurer la disponibilité et la distribution régulière, dans les délais requis, des engrais, des semences et des autres intrants agricoles.

BATNA. ÉDUCATION

Réception de huit nouveaux établissements scolaires avant fin 2026

Huit nouveaux établissements scolaires seront réceptionnés dans la wilaya de Batna, "avant fin 2026", a affirmé lundi le chef de l'exécutif local, Riyad Benahmed.

Le wali a précisé, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection de plusieurs projets du secteur de l'éducation en cours de réalisation dans les communes de Batna et d'Oued Chaâba, qu'il s'agit de cinq (5) écoles primaires, de deux (2) collèges d'enseignement

moyen (CEM) et d'un lycée. Il a ajouté que la priorité a été donnée à la réalisation d'infrastructures dans certaines zones de la wilaya où les classes sont surpeuplées, ou celles programmées pour être opérationnelles dès la prochaine rentrée scolaire. M. Benahmed a également rappelé que le secteur a été renforcé, au début de l'année scolaire, par plusieurs nouvelles infrastructures scolaires dans plusieurs communes, à savoir 5 écoles primaires et un CEM.

EQUIPE NATIONALE

Une vaste opération de prospection avant les prochaines échéances

Le staff technique de la sélection algérienne intensifie ses préparatifs en prévision du prochain rassemblement des Verts. Le sélectionneur national, Ibrahim Hemdani, accompagné d'Antar Yahia, prévoit d'effectuer plusieurs déplacements en Algérie et à l'étranger afin d'évaluer la forme des internationaux et d'identifier de nouveaux profils susceptibles de renforcer l'effectif.



Phs:DR

Selon nos sources, les deux responsables entameront, dès la semaine prochaine, une tournée à l'étranger pour suivre les joueurs algériens évoluant dans différents championnats. Leur retour en Algérie est prévu le 21 octobre, date à partir de laquelle ils poursuivront leur travail de prospection auprès des joueurs évoluant dans le championnat local.

Cette démarche permettra au staff de disposer d'une vision plus précise de l'état de forme des joueurs, mais également de repérer les éléments capables d'apporter des solutions supplémentaires dans des secteurs jugés prioritaires.

Une attention particulière sera accordée aux rencontres des clubs algériens engagés dans les compétitions continentales. Le staff technique devrait notamment suivre le match retour entre le MC Alger et le club nigérian d'Enugu

Rangers, comptant pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine.

Les deux autres affiches retenues concernent l'USM Alger et le CR Belouizdad. Les Usmistes affronteront Panther, de Guinée équatoriale, tandis que le Chabab sera opposé au club mauritanien des Douanes, dans le cadre des matchs retour du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine.

Ces confrontations offriront au staff national l'occasion d'observer plusieurs joueurs dans des rencontres à enjeu, où l'intensité et la pression peuvent fournir des indications importantes sur leurs capacités à répondre aux exigences du niveau international.

D'après la même source, les postes de gardien de but, de

défenseur central et d'attaquant figurent parmi les principales priorités du sélectionneur. L'objectif est de renforcer la concurrence et de disposer de davantage d'options pour les prochaines échéances.

Cette opération de prospection n'est pas nouvelle. Avant le précédent rassemblement, Ibrahim Hemdani avait déjà commencé à observer plusieurs rencontres, notamment l'affiche entre l'Olympique de Marseille et le Paris FC, ainsi que des matchs du championnat algérien.

Parallèlement, la composition du staff technique pourrait connaître une évolution. Le nom de l'ancien international algérien Karim Matmour ferait l'objet d'un consensus de principe pour occuper le poste de deuxième adjoint de Hemdani, avec le soutien d'Antar Yahia. Une réunion avec le pré-

sident de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, devrait permettre de trancher définitivement la question.

La sélection algérienne se prépare également à disputer deux rencontres face au Togo, prévues les 14 et 17 novembre prochains, dans le cadre des troisième et quatrième journées des qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations.

Ces échéances rendent la période actuelle particulièrement importante pour le staff, qui entend finaliser ses choix sur la base des performances observées et de l'état de forme des joueurs. Les prochaines semaines seront ainsi déterminantes pour confirmer les cadres, intégrer éventuellement de nouveaux éléments et préparer les Verts dans les meilleures conditions.

Hakim S.

SELON LE TÉMOIGNAGE DE SON GRAND PÈRE:

Meziane Mesloub privilégie le Portugal plutôt que l'Algérie

A seulement 16 ans, Meziane Mesloub attire déjà l'attention de plusieurs sélections nationales. Le jeune joueur du RC Lens, considéré comme un profil prometteur, aurait finalement décidé de privilégier le Portugal, malgré l'intérêt potentiel de la France et de l'Algérie. Un choix qui s'expliquerait avant tout par ses origines familiales, comme l'a révélé son grand-père dans un entretien accordé au média portugais Zerozero.

L'avenir international de Meziane Mesloub semble ainsi prendre une direction bien précise. Alors que ses performances et son potentiel pouvaient susciter l'espoir de le voir représenter les couleurs de l'Algérie, le jeune Lenois aurait opté pour la sélection portugaise. Selon les déclarations de son grand-père, cette décision aurait été prise sans réelle hésitation.

« Il dispose de trois options sur le plan footballistique (Portugal, France, Algérie) et, à vrai dire, il n'a pas hésité : il a choisi la sélection portugaise et suit ainsi les racines de sa famille », a-t-il expliqué à Zerozero.

Cette déclaration apporte un éclairage sur les motivations du jeune joueur, dont



le choix semble étroitement lié à son histoire familiale. Malgré les différentes possibilités qui s'offraient à lui, Mesloub aurait donc décidé de privilégier le pays auquel sa famille est attachée. Le témoignage de son grand-père souligne l'importance de l'héritage familial dans cette décision. Portugais lui-même, ce dernier n'a pas caché sa satisfaction à l'idée de voir son petit-fils envisager un avenir international avec la sélection lusitanienne. Au-delà de cette première orientation,

il nourrit également de grandes ambitions pour la suite de la carrière du jeune Lenois. Son souhait est de le voir progresser jusqu'au plus haut niveau et, à terme, intégrer l'équipe nationale première du Portugal.

« J'aimerais beaucoup le voir jouer avec l'équipe nationale A du Portugal », a-t-il confié.

À 16 ans, Meziane Mesloub dispose encore de nombreuses étapes à franchir pour confirmer les attentes placées en lui. Son évolution au RC Lens sera déterminante pour la suite de son parcours, tandis que sa situation internationale continuera de retenir l'attention.

Pour l'Algérie, cette orientation représenterait la possibilité de voir s'éloigner un jeune profil susceptible de renforcer les sélections de jeunes à l'avenir. Il convient toutefois de distinguer le choix annoncé par son entourage d'une éventuelle décision définitive sur le plan réglementaire : son parcours international devra encore se préciser au fil des prochaines convocations et de ses éventuelles apparitions sous les couleurs du Portugal.

H. S.

Avec une note impressionnante de 8,34/10

Hadj Moussa s'impose comme le roi de l'Eredivisie

Anis Hadj Moussa réalise un début de saison remarquable avec Feyenoord Rotterdam en championnat des Pays-Bas.

Auteur de performances de haut niveau depuis le lancement de l'exercice 2026-2027, l'international algérien attire déjà l'attention de plusieurs clubs européens, qui envisagent de passer à l'action lors du prochain mercato hivernal. Dans le même temps, il se positionne comme un candidat sérieux pour prendre progressivement la relève de Riyad Mahrez en sélection nationale.



coéquipier Givairo Read, crédité d'une moyenne de 7,89.

Ces statistiques illustrent l'influence grandissante du Fennec dans le dispositif de Feyenoord. En sept rencontres disputées en championnat, il a été impliqué dans six buts, entre réalisations personnelles et passes décisives.

L'Algérien a notamment trouvé le chemin des filets face à ADO La Haye lors de la quatrième journée, avant d'inscrire deux autres buts contre

Zwolle et Utrecht, respectivement lors des sixième et septième journées. Il s'est également distingué en délivrant une passe décisive face aux Go Ahead Eagles lors de la deuxième journée. Une efficacité offensive qui confirme sa progression et sa capacité à faire la différence dans les moments importants.

Les prestations de Hadj Moussa n'ont pas échappé aux recruteurs européens. Lors du dernier mercato estival, plusieurs formations se

seraient intéressées à son profil, notamment Sunderland en Angleterre, Côme en Italie, ainsi que l'Olympique de Marseille et Lille en France.

Compte tenu de sa forme actuelle, sa cote pourrait connaître une nouvelle hausse dans les prochains mois. Sous contrat avec Feyenoord jusqu'en 2030, l'ailier algérien dispose néanmoins d'une situation contractuelle favorable à son club, qui pourrait se montrer exigeant en cas d'offres concrètes.

Sa valeur marchande est actuellement estimée à 28 millions d'euros par Transfermarkt.

Un montant susceptible d'évoluer si le joueur maintient ce niveau de performance tout au long de la saison.

En sélection, Hadj Moussa est également engagé dans une concurrence intéressante avec Bachir Belloumi, qui évolue à Hull City en Angleterre. Les deux joueurs aspirent à s'imposer durablement dans le secteur offensif algérien et à contribuer à la succession de Riyad Mahrez.

Si cette dynamique se confirme, Hadj Moussa pourrait aborder le prochain mercato avec des perspectives particulièrement prometteuses, tout en renforçant son statut au sein des Verts.

Hakim S.

LE PARADOXE RAYAN AÏT-NOURI

Roi des passes décisives mais privé de temps de jeu à Manchester City

Malgré des statistiques offensives impressionnantes qui font de lui l'un des meilleurs passeurs de Manchester City cette saison, l'international algérien Rayan Ait-Nouri traverse une période très compliquée. Entre les choix tactiques de son entraîneur Enzo Maresca et de récentes turbulences en sélection, le talentueux gaucher se retrouve dans une impasse qui pourrait bien précipiter son départ du club mancunien lors du prochain mercato.

Le début de saison de Rayan Ait-Nouri sous le maillot des « Skyblues » illustre une situation particulièrement frustrante et contrastée pour un joueur de son calibre. Bien

qu'il fasse preuve d'une grande efficacité dans la dernière passe, son temps de jeu ne reflète absolument pas son apport sur le terrain. Selon les données de la plateforme City Xtra, le latéral algérien trône en tête du classement des passeurs décisifs de Manchester City avec trois offrandes, à égalité avec Josko Gvardiol et Antoine Semenyo, devançant même des éléments comme Phil Foden et Rayan Cherki. Ce bilan est d'autant plus spectaculaire qu'il a été réalisé en seulement 105 minutes de jeu réparties sur deux apparitions (dont une seule titularisation). Sur le plan statistique, cela représente une passe décisive toutes les 35

minutes. Cependant, ces chiffres flatteurs masquent une réalité beaucoup plus sombre au sein de l'effectif. Aït-Nouri a dû se contenter du banc des remplaçants lors de cinq rencontres complètes et a même été totalement écarté de la feuille de match à deux reprises, notamment lors de la victoire face à Liverpool (3-0) en Premier League. L'entraîneur italien Enzo Maresca lui préfère régulièrement Nico O'Reilly ou Josko Gvardiol dans le couloir gauche de la défense. En septembre dernier, le technicien avait d'ailleurs justifié sa gestion en expliquant qu'il considérait l'Algérien davantage comme un ailier que comme

un véritable latéral défensif. Si Maresca reconnaît les indéniables qualités techniques de son joueur, cela ne se traduit pas par les minutes nécessaires pour s'imposer durablement. À cette situation sportive délicate en club s'ajoute une zone de turbulences avec l'équipe nationale algérienne. Lors d'une récente confrontation face à la Zambie, Aït-Nouri a manifesté son mécontentement envers le staff technique des Fennecs, un incident qui a conduit à son exclusion immédiate du rassemblement pour des raisons disciplinaires et qui a fait couler beaucoup d'encre dans la presse sportive du pays.

Afin de retrouver du rythme et de relancer une carrière actuellement freinée par ce manque de continuité, un changement d'air semble aujourd'hui être la solution la plus viable, comme le soulignent de nombreux observateurs.

Bien qu'il soit sous contrat avec Manchester City jusqu'en 2030, Rayan Aït-Nouri attire l'intérêt de plusieurs cadors européens. Manchester United, la Juventus de Turin ou encore l'AC Milan surveilleraient sa situation de très près dans l'optique du mercato hivernal, offrant potentiellement au joueur une porte de sortie pour échapper à son statut de remplaçant de luxe.

KYLIAN BEZAHAF

La nouvelle pépite de l'OM qui fait rêver l'Algérie

Les événements se sont accélérés ces dernières heures pour Kylian Bezahaf, jeune talent de 20 ans évoluant à l'Olympique de Marseille. Après une première titularisation très remarquée en Ligue 1 et des débuts prometteurs avec la sélection algérienne des moins de 23 ans, ce latéral droit polyvalent s'impose déjà comme une solution d'avenir incontournable et un véritable cadeau tombé du ciel pour les Fennecs.

Considéré comme l'une des plus grandes promesses du centre de formation phocéen, Kylian Bezahaf a franchi un cap décisif ce dimanche. Aligné d'entrée avec l'équipe première de l'Olympique de Marseille lors de la sixième journée du championnat de France face à l'ESTAC Troyes, le jeune

joueur a activement participé à la victoire des siens sur le score de 2 à 0. Évoluant au poste de latéral droit, il a fait l'étalage de ses qualités en combinant parfaitement solidité défensive et apport offensif, s'attirant dans la foulée les louanges de la presse et l'admiration des supporters.

Cette performance de haut vol sous le maillot marseillais vient confirmer les belles dispositions qu'il avait déjà montrées sur la scène internationale. Lors de la récente trêve internationale, Bezahaf a en effet porté les couleurs de l'équipe d'Algérie des moins de 23 ans à l'occasion d'une double confrontation amicale face à l'Afrique du Sud. Ses excellentes prestations ont laissé une très bonne impression à son sélectionneur, Rafik

Saïfi, confirmant ainsi la trajectoire ascendante de sa jeune carrière.

L'émergence de ce talent suscite un immense enthousiasme auprès du public algérien, qui voit en lui un renfort hautement stratégique pour l'équipe nationale A à l'avenir. Le poste de latéral droit est souvent pointé du doigt comme l'une des faiblesses des Verts, en manque d'une concurrence féroce pour épauler ou bousculer Rafik Belghali, l'actuel joueur du Torino. La particularité du profil de Bezahaf réside dans son parcours atypique : ambidextre, il a débuté sa formation en tant qu'ailier, à droite comme à gauche, avant d'être judicieusement repositionné en défense par l'académie de l'OM. Ce changement de poste se révèle aujourd'hui

être une véritable aubaine pour l'Algérie.

Fort d'un attachement profond à ses origines, le défenseur n'a d'ailleurs pas hésité pour son avenir international. Il a fait le choix de cœur de représenter le pays de ses origines très tôt, sans jamais attendre le moindre appel des sélections françaises. S'il est d'ores et déjà surveillé de près par le staff technique de l'équipe A dirigée par Ibrahim Hamdani, la priorité immédiate pour Kylien Bezahaf reste la sélection U23. L'objectif majeur sera de briller lors des prochaines qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations 2027, pour ensuite viser l'obtention des précieux billets qualificatifs pour les Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028.

L'ATTAQUANT ALGÉRIEN OUVRE SON COMPTEUR EN CHAMPIONNAT ÉGYPTIEN

Benbouali buteur avec Pyramids FC

L'attaquant international algérien, Nadhir Benbouali, poursuit son adaptation en Égypte, il s'est illustré lors de la victoire de Pyramids FC face à Ceramica Cleopatra (4-1), à l'occasion de la 6e journée du championnat égyptien. Ce succès confirme le bon début de saison du club, qui enchaîne les victoires et s'installe provisoirement en tête du classement. Titulaire lors de cette rencontre, Benbouali a contribué à la réussite offensive de son équipe dès la 20e minute. Sur une action confuse dans la surface adverse, l'Algérien a fait preuve de détermination pour concrétiser une occasion et permettre à Pyramids de creuser l'écart. Une prestation encourageante pour l'attaquant, qui continue de prendre ses marques dans son nouvel environnement. Cette réalisation constitue son deuxième but de la saison toutes compétitions confondues avec Pyramids. Quelques jours auparavant, il avait déjà marqué en Coupe de la Ligue égyptienne, seulement 21 secondes après le coup d'envoi. En revanche, sa performance face à Ceramica Cleopatra lui permet d'ouvrir son compteur en championnat, une étape importante dans son adaptation au football égyptien.

Au-delà de la performance individuelle de l'attaquant algérien, cette victoire illustre la régularité de Pyramids depuis le début de l'exercice. Le club a remporté ses six premières rencontres de championnat, totalisant ainsi 18 points sur 18 possibles. Ce parcours sans faute lui permet d'occuper provisoirement la première place du classement et de confirmer ses ambitions nationales. Face à Ceramica Cleopatra, les joueurs de Pyramids ont affiché une nouvelle fois leur efficacité offensive. Avec quatre réalisations, ils ont su faire la différence et maîtriser leur rencontre. Cette solidité collective constitue un atout important pour une équipe qui cherche à maintenir son rythme dans un championnat où chaque point compte.

Pour Benbouali, cette dynamique représente une occasion favorable de s'imposer progressivement au sein de l'effectif. Ses premières réalisations sous ses nouvelles couleurs témoignent d'une adaptation encourageante. L'attaquant devra désormais confirmer cette progression lors des prochaines journées afin de gagner en régularité et de renforcer son rôle dans le secteur offensif. Pyramids poursuit donc son parcours idéal, tandis que Benbouali gagne progressivement en confiance. Si cette dynamique se confirme, l'international algérien pourrait devenir un élément important du dispositif offensif du club égyptien.

M. A. T.

OM

Amine Gouri fait mieux que Mohamed Salah

De retour d'une blessure délicate à l'épaule contractée fin 2025, l'attaquant algérien de l'Olympique de Marseille, Amine Gouri, signe une année 2026 exceptionnelle. En s'imposant comme le joueur africain le plus décisif des cinq grands championnats européens, il devance des superstars du continent telles que l'Égyptien Mohamed Salah. L'année 2026 marque un véritable tournant pour Amine Gouri, qui affiche des statistiques impressionnantes tant en club avec l'Olympique de Marseille qu'avec l'équipe nationale. Selon les données dévoilées par la plateforme spécialisée Pop Foot, l'international algérien trône au sommet du classement des joueurs africains les plus prolifiques de l'année civile. Avec un total de 24 implications directes – soit 19 buts et 5 passes décisives en 36 rencontres toutes compétitions confondues –, il affiche une moyenne remarquable de 0,67 contribution par match. Cette performance étincelante lui permet de reléguer au second plan d'autres attaquants de grand talent comme le Guinéen Serhou Guirassy (22 contributions) ou encore le Sénégalais Ismâïla Sarr (20).

Cette suprématie offensive est d'autant plus symbolique qu'elle lui permet de devancer largement Mohamed Salah. L'ancienne gloire de Liverpool, qui évolue désormais à Trabzonspor, ne pointe qu'à la sixième place de ce classement avec 19 actions décisives (10 buts et 9 passes). Depuis le début de l'actuelle saison sportive, Gouri confirme cette dynamique flamboyante avec Marseille en totalisant déjà 4 buts et une offrande en seulement 7 apparitions. Cette régularité au plus haut niveau illustre non seulement sa parfaite rédemption après ses pépins physiques, mais confirme également son nouveau statut de leader incontestable de l'attaque phocéenne et algérienne.

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB poursuit sur sa lancée

Le CR Belouizdad a confirmé son excellent début de saison en s'imposant sur la pelouse de la JS El-Biar (3-2), lundi, lors de la 5e journée de Ligue 1 Mobilis. Grâce à cette quatrième victoire consécutive, le Chabab consolide sa première place avec 13 points. Dans l'autre rencontre de la journée, l'USM Khenchela a signé son premier succès de l'exercice en dominant le CS Constantine (2-0).

Le CR Belouizdad continue de dicter son rythme en championnat. En déplacement au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda, les Rouge et Blanc ont remporté une victoire précieuse face à la JS El-Biar, au terme d'une rencontre disputée et riche en rebondissements. Malgré la résistance du nouveau promu, les Belouizdadis ont su trouver les ressources nécessaires pour préserver leur dynamique et conforter leur statut de leader. Ce succès leur permet de porter leur total à 13 points après cinq journées, avec quatre victoires consécutives au compteur. La rencontre a démarré sur un rythme élevé. Dès la première minute, l'attaquant tunisien Ben Hamouda a ouvert le score pour le Chabab, signant l'une des réalisations les plus rapides enregistrées dans le championnat national. Mais cet avantage n'a pas duré longtemps. À la 11e minute, Aribi, ancien joueur du CRB, a remis les deux équipes à égalité et relancé les débats. Les visiteurs ont toutefois repris les commandes avant la pause

grâce à Boualia, qui a trouvé le chemin des filets à la 36e minute. Au retour des vestiaires, la JS El-Biar a de nouveau affiché sa détermination. Aribi s'est offert un doublé à la 55e minute, permettant aux locaux de revenir à hauteur de leur adversaire. Le Chabab a néanmoins évité de laisser filer deux points précieux. À la 68e minute, El-Mellali a inscrit le troisième but des visiteurs et offert la victoire à son équipe. Cette réalisation a fait la différence dans une rencontre où les deux formations ont multiplié les efforts pour prendre l'avantage.

UNE ATTAQUE ENFIN LIBÉRÉE

Au-delà des trois points, ce succès constitue un signal positif pour le secteur offensif du CRB. Ben Hamouda, Boualia et El-Mellali ont tous les trois marqué, mettant fin à une période de manque d'efficacité pour ces éléments. Leurs réalisations pourraient leur permettre d'aborder les prochaines échéances avec davantage de confiance. Cette efficacité retrouvée intervient à un moment important de

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

Le MC Algérie s'envole aujourd'hui pour le Nigéria

Le MC Alger poursuit sa préparation en vue d'un rendez-vous important sur la scène continentale. Le club algérois prendra la direction du Nigéria aujourd'hui afin de poursuivre les derniers préparatifs avant d'affronter Enugu Rangers, dimanche prochain, dans le cadre du match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF. À quelques jours de cette confrontation, le Mouloudia entre dans une phase décisive de sa préparation. Le déplacement au Nigeria permettra au groupe de poursuivre son travail sur place et de se familiariser avec les conditions qui entoureront cette rencontre. L'objectif sera d'aborder ce premier acte dans les meilleures dispositions possibles et de réaliser une prestation à la hauteur des ambitions du club.

UN DÉPLACEMENT IMPORTANT POUR LES VERT ET ROUGE

Le voyage constitue une étape essentielle dans la préparation du MC Alger. Face à Enugu Rangers, la formation algérienne devra négocier



la saison. Le Chabab s'apprête à faire son entrée en lice en Coupe de la Confédération africaine face à l'AS Douanes, samedi prochain à Nouakchott, en Mauritanie. Cette victoire face à la JSEB offre ainsi un supplément de confiance aux hommes de Laâqiba avant ce rendez-vous continental. Ils devront toutefois corriger certaines lacunes défensives, après avoir concédé deux buts au cours de cette rencontre. Avec 13 points en cinq matchs, le CRB réalise un début de championnat particulièrement convaincant et confirme ses ambitions dans la course au titre. À l'inverse, la JS El-Biar enregistre sa troisième défaite de la saison et reste bloquée à quatre unités. Le nouveau promu devra rapidement réagir pour éviter de s'installer dans une dynamique négative.

LE CSC RETOMBE DANS SES TRAVERS

Dans l'autre affiche de lundi, l'USM Khenchela a profité de la réception du CS Constantine pour décrocher sa première victoire de la saison. Devant son public, au stade Ham-

m-Ammar, l'USMK s'est imposée sur le score de 2 à 0 face à une formation constantinoise décevante. Les locaux ont pris l'avantage juste avant la pause grâce au Sénégalais Fall, buteur à la 44e minute. Benzid a ensuite fait le break à la 57e minute, permettant à son équipe de gérer sereinement la suite de la rencontre. Malgré plusieurs changements opérés par l'entraîneur tunisien Mondher Kebaier, le CSC n'a pas réussi à inverser la tendance. Trop fragile défensivement et peu inspiré en attaque, il n'a jamais véritablement inquiété son adversaire.

Cette défaite confirme les difficultés des Constantinois à l'extérieur. Après trois déplacements, ils ne comptent qu'un seul point récolté loin de leurs bases. Le CSC reste à sept points, tandis que l'USMK porte son capital à cinq unités. Après cette journée contrastée, le CRB peut désormais se concentrer sur l'Afrique, avec l'objectif de prolonger sa bonne dynamique sur la scène continentale.

Mohamed Amine Tourniat

LE DOYEN VEUT BIEN NÉGOCIER LA PREMIÈRE MANCHE

La rencontre face à Enugu Rangers représente un test important pour les ambitions africaines du Mouloudia. Le club algérois entend poursuivre son parcours continental et devra pour cela faire preuve de régularité et de maîtrise face à un adversaire qui évoluera dans son environnement. Le rendez-vous est fixé à dimanche prochain, dans la capitale nigérienne, Abuja. D'ici là, le voyage et les dernières séances d'entraînement permettront au groupe de se concentrer pleinement sur cet objectif. Les supporters du MC Alger attendent désormais de voir leur équipe confirmer ses ambitions sur la scène africaine. Le déplacement de ce mercredi marque ainsi le début de la dernière ligne droite avant une confrontation qui pourrait déjà donner une première indication sur les capacités des gars de Bab El Oued, qualifiés à ce tour aux dépens du champion du Niger, à poursuivre son aventure en Ligue des champions africaine.

Hakim S.

CHAMPIONNATS ARABE ET AFRICAIN D'HALTÉROPHILIE

122 médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne d'haltérophilie a marqué les esprits lors des championnats arabe et africain, clôturés lundi soir au complexe omnisports « Commandant Ferradj » de Mostaganem. Avec une récolte de 122 médailles, dont 47 en or, les haltérophiles algériens ont confirmé leur potentiel face à une concurrence relevée, réunissant des athlètes de 29 pays arabes et africains.

L'Algérie a terminé à la deuxième place du classement général des deux compétitions, derrière l'Égypte. Elle s'est toutefois distinguée sur le plan arabe en remportant le titre chez les seniors. Ce bilan témoigne du niveau atteint par les représentants nationaux et de leur capacité à rivaliser avec les meilleures sélections de la scène régionale et continentale. Dans le détail, la moisson algérienne se répartit entre 68 médailles au championnat arabe, dont 32 en or, 10 en argent et 26 en bronze, et 54 au championnat africain, avec 15 médailles d'or, 12 d'argent et 27 de bronze. Ces résultats illustrent la régularité des haltérophiles algériens tout au long des deux rendez-vous organisés à Mostaganem. Dans une déclaration à l'APS, le directeur technique national de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Mohamed Bouabache, a salué les performances des athlètes. Il a souligné le niveau technique affiché par la sélection nationale, malgré la forte concurrence et la présence de nombreux haltérophiles de haut niveau. Selon lui, ces championnats ont également été marqués par l'établissement de plusieurs records arabes et africains.

DES PERFORMANCES INDIVIDUELLES REMARQUÉES

Au-delà du bilan collectif, plusieurs athlètes algériens se sont illustrés par leurs performances individuelles. Amina Yahia Mamoun a notamment réalisé une compétition remarquable en remportant neuf médailles d'or dans les catégories juniors et seniors. Une performance qui confirme son potentiel et sa capacité à s'imposer dans les différentes épreuves. De son côté, Lakhdar Zaidi a décroché 12 médailles, dont six en or, tandis que Lamis Driss a été sacrée à six reprises. Ces résultats individuels ont contribué à renforcer le bilan de la sélection algérienne et à mettre en évidence la qualité de ses représentants dans plusieurs catégories. Mohamed Bouabache a également relevé la progression de plusieurs athlètes qui participaient pour la première fois à une compétition internationale. Certains d'entre eux ont réussi à améliorer leurs performances, un signe encourageant pour l'avenir de la discipline. Cette évolution constitue un acquis important pour le staff technique, qui mise sur la progression des jeunes talents afin d'élargir le réservoir de l'élite nationale.

Avec ce total de 122 médailles et un titre arabe chez les seniors, l'haltérophilie algérienne quitte Mostaganem sur un bilan positif. Le défi sera désormais de maintenir cette dynamique et de transformer ces performances en résultats durables lors des prochaines échéances arabes et africaines.

M. A. T.

ÉLECTIONS DE LA FIFA

Un candidat surprise menace le trône de Gianni Infantino

Alors que Gianni Infantino semblait se diriger avec assurance vers un nouveau mandat à la tête de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), l'émergence de candidatures inattendues pourrait bien bousculer les élections prévues en 2027.

Ce rebondissement soudain relance le suspense au sein de l'instance dirigeante du football mondial et offre une alternative inespérée à ses détracteurs.

Le président actuel de la FIFA, Gianni Infantino, affiche depuis plusieurs mois une confiance inébranlable quant à sa réélection. Fort du soutien de nombreuses fédérations, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique, le dirigeant italo-suisse espérait sans doute traverser la période électorale sans véritable opposition, comme ce fut le cas lors du scrutin précédent. Le monde du football s'attendait à un véritable plébiscite, d'autant plus que l'Union des associations européennes de football (UEFA), souvent critique à l'égard de sa gestion et de la densification du calendrier international, peinait jusqu'à présent à s'entendre sur un profil rassembleur capable de lui tenir tête. Des figures de la gouvernance du football féminin, telles que Lise Klaveness ou Michele Kang, ont d'ailleurs récemment décliné l'idée de se lancer dans la bataille.

Cependant, la dynamique vient de



connaître un tournant inattendu à l'approche de la date limite de dépôt des candidatures fixée au mois de novembre 2026. Un vent de fronde prend forme avec l'apparition de personnalités prêtes à défier l'ordre établi. L'ancien international suisse Ramon Vega a récemment affiché publiquement ses ambitions présidentielles, promettant des réformes structurelles profondes et une véritable remise en question de la gouvernance actuelle. Plus spectaculaire encore, des rumeurs persistantes font état d'une offensive en préparation impliquant Arsène Wenger. L'ancien entraîneur mythique d'Arsenal, actuellement directeur du développement du football mondial à la FIFA et figure extrêmement respec-

tée, est poussé par certains cercles pour devenir le grand adversaire d'Infantino, incarnant une vision purement tournée vers le jeu.

Cette nouvelle donne menace de fissurer le mur de certitudes que Gianni Infantino s'est efforcé de bâtir au fil de ses mandats. La bataille pour le contrôle de la plus puissante institution sportive mondiale promet d'être bien plus animée que prévu. Les prochaines semaines s'annoncent décisives, car ces candidats surprises devront désormais convaincre et obtenir les parrainages nécessaires des fédérations nationales pour officialiser leur statut et engager un véritable débat sur l'avenir du football mondial.

ITALIE

La Lazio réécrit son histoire

Jamais dans son histoire, la Lazio n'avait aussi bien débuté une saison du Championnat d'Italie: vainqueur de Monza (3-1) dimanche, le club romain partage la tête de la Serie A avec l'Inter Milan. C'est une étrange saison que vit la Lazio. Elle l'a débutée par une élimination en Coupe d'Italie dès le 1er tour à domicile et elle la dispute dans un Stade olympique aux tribunes clairessemées, car ses ultras, en guerre ouverte contre leur président et propriétaire Claudio Lotito, boycottent ses matches à domicile. Mais il en faut plus pour perturber les Biancocelesti qui menaient déjà 2-0 après 23 minutes de jeu. Toujours invaincus en Serie A, ils ont remporté cinq de leurs six premiers matches pour totaliser, comme l'Inter, vainqueur de Parme (3-0) samedi, 16 points sur 18 possibles, un bilan inédit, pas même réussi lors des titres de 1974 et 2000. Mais Gennaro Gattuso n'a pas du tout apprécié la seconde période où, pourtant en infériorité numérique depuis l'exclusion de Lorenzo Lucchesi (35e), Monza a bousculé son équipe. "C'est dommage de faire la première période qu'on fait et ensuite, en deuxième mi-temps, laisser l'initiative aux adversaires et souffrir de cette manière. Ça ne peut pas aller comme ça et ce n'est pas la première fois", s'est emporté Gattuso. L'ancien milieu emblématique de l'AC Milan, qui restait sur un échec cuisant à la tête de la Nazionale privée du Mondial-

2026, a balayé l'idée selon laquelle son équipe pouvait viser le scudetto.

KOLO MUANI MARQUE

"Le haut du classement ne nous concerne pas. Nous devons vivre au jour le jour, nous avons une voie, celle du travail et du sérieux, et ensuite nous verrons jusqu'où nous irons", a-t-il insisté.

L'autre club de Rome, la Roma, est reparti frustré de Côme, avec un seul point (0-0). L'équipe de Gian Piero Sestini s'est montrée la plus dangereuse avec un poteau de Lorenzo Pellegrini (11e) et un incroyable loupé de Donyell Malen en fin de première période. Mais l'ex-

clusion de l'attaquant néerlandais, meilleur buteur du championnat, pour un tacle dangereux (53e), a contraint la Roma à revoir ses ambitions à la baisse. "Quand tu joues trente minutes en infériorité numérique contre une équipe de la qualité de Côme, tu es content de finir avec un nul", a salué Gasperini, dont l'équipe a rétrogradé à la 3e place, à deux longueurs du duo de tête, avant de recevoir le Real Madrid mercredi en Ligue des champions. Ce 0-0 est le premier enregistré en Serie A après 54 matches, du jamais-vu en Italie, une série qui doit beaucoup aux règles adoptées pour le Mondial-2026 destinées à accélérer le jeu et

importées en Serie A. A Sassuolo, Adrien Rabiot a ouvert la marque, mais l'AC Milan n'a ramené qu'un point (1-1) et accuse quatre unités de retard (5e) sur l'Inter Milan et la Lazio. "On ne peut pas se permettre de perdre des points comme ça", s'est inquiété l'international français. Son compatriote Randal Kolo Muani a de son côté enfin marqué son premier but de la saison. L'ex-Parisien, arrivé à la Juventus pour 42 millions d'euros, a sorti à la 81e minute son équipe d'un mauvais pas. Elle était menée depuis la 20e par Cagliari, qui continue de surprendre à la 4e place (13 pts). La Juve est elle 6e, à cinq longueurs de la tête.

BAYERN MUNICH

Manuel Neuer sous le feu des critiques

Légende incontestée du poste de gardien de but et du football allemand, Manuel Neuer traverse une fin de carrière pour le moins tourmentée. À 40 ans, celui qui a récemment fait ses adieux à la sélection nationale après la Coupe du Monde 2026 vit une dernière saison délicate sous les couleurs du Bayern Munich. Ses performances récentes, entachées de plusieurs bévues, soulèvent des interrogations croissantes outre-Rhin et viennent menacer son statut d'invulnérable. Le récent match nul contre Augsburg a largement cristallisé ces doutes. Coupable d'une erreur d'inattention fatale après seulement six secondes de jeu, Neuer a tragiquement offert à Robin Fellhauer le but le plus rapide de l'histoire de la Bundesliga. Cette nouvelle contre-performance n'a pas manqué de faire réagir la presse allemande, souvent impitoyable avec ses idoles vieillissantes. Le quotidien Bild n'a d'ailleurs pas hésité à comparer le portier bavarois à un vieux boxeur à qui il ne reste qu'un

combat avant de devenir un clown.

Face à cette tempête médiatique, la direction du Bayern Munich fait tout de même corps autour de son capitaine historique. Max Eberl, le directeur sportif du club, a publiquement réitéré sa confiance en son gardien, rappelant que de telles erreurs peuvent survenir au cours d'une longue carrière professionnelle. Le club affirme que Manuel Neuer reste le numéro un dans la hiérarchie. Cette volonté de protéger l'icône pourrait même pousser l'entraîneur Vincent Kompany à le titulariser lors du prochain rendez-vous européen en Ligue des Champions contre le Viking Stavanger, afin de lui permettre de retrouver rapidement de la confiance sur le terrain. Pourtant, dans l'ombre, la concurrence s'organise et devient de plus en plus pressante. Le jeune Jonas Urbig, âgé de 23 ans, impressionne à chacune de ses sorties, que ce soit en sélection allemande ou lors de ses apparitions dans les coupes avec le Bayern.

REAL MADRID

La longue descente aux enfers de Vinicius Junior

Autrefois maître incontesté de l'attaque madrilène et grandissime favori pour le Ballon d'Or 2024, Vinicius Junior n'est plus que l'ombre de lui-même. Entre l'arrivée écrasante de Kylian Mbappé, des sautes d'humeur à répétition et des expulsions évitables, l'attaquant brésilien s'enfonce dans une crise sportive et psychologique qui interroge sur son avenir au sein de la Maison Blanche.

Le 1er juin 2024, Vinicius Junior marchait sur l'eau. Buteur décisif en finale de la Ligue des champions, il inscrivait son 24e but de la saison et semblait alors promis au plus prestigieux des trophées individuels. Pourtant, fin octobre de la même année, la désillusion est brutale lorsque le Ballon d'Or lui échappe in extremis au profit de Rodri, déclenchant la colère du club madrilène qui boycottera la cérémonie. Cet échec, perçu comme une profonde blessure narcissique rappelant la mésaventure de Franck Ribéry en 2013, semble avoir marqué le point de départ de la chute vertigineuse de l'ailier brésilien. Depuis ce jour, l'attaquant court désespérément après son rayonnement d'antan.

La dynamique du joueur a également été lourdement heurtée par les bouleversements hiérarchiques et tactiques au sein de l'effectif. L'arrivée de Kylian Mbappé a déplacé le centre de gravité de l'équipe merengue. Le Français, qui aspire de nombreux ballons et s'aventure régulièrement dans les zones préférentielles de Vinicius, a rapidement pris les rênes de l'attaque. Face à cette incompatibilité de plus en plus évidente sur le terrain, le talent du Brésilien s'est peu à peu dissous au fil de prestations stéréotypées où ses intentions sont devenues trop prévisibles pour les défenses adverses.

Ce déclassement purement sportif s'est accompagné d'une perte totale de contrôle émotionnel. Devenu extrêmement fébrile sur la pelouse, Vinicius multiplie les polémiques et les accrochages. Les relations avec son entraîneur, Xabi Alonso, se sont considérablement détériorées, culminant lors d'un remplacement houleux en octobre 2025 où le Brésilien a hurlé sa volonté de quitter le club avant de finalement présenter ses excuses. Ses adversaires l'ont bien compris et jouent sur cette corde sensible pour le faire dégoupiller, à l'image de Diego Simeone qui n'avait pas hésité à le provoquer en plein derby en lui susurrant que Florentino Perez allait le licencier.

Aujourd'hui, la fracture avec l'exigeant public madrilène semble de plus en plus profonde. Agacés par ses caprices et ses provocations qui dénotent avec l'institution merengue, les supporters n'hésitent plus à le siffler. En guise de rébellion silencieuse, le joueur a même remplacé sa photo de profil sous le maillot du Real par celle de la sélection brésilienne. Malgré une juteuse prolongation de contrat signée en août dernier qui le lie au club jusqu'en 2032 (pour 20 millions d'euros annuels), la situation ne s'améliore pas. Avec un seul petit but inscrit cette saison et un récent carton rouge reçu pour avoir tiré les tresses d'un adversaire, Vinicius Junior s'enferme dans une spirale destructrice qui complique sérieusement son futur dans la capitale espagnole.

À LA VEILLE DE « LA JOURNÉE CONTRE LA VIE CHÈRE » EN FRANCE

Forte mobilisation à l'Acte V de la contestation lycéenne et des étudiants

Hier, l'«acte V» de la mobilisation lycéenne à travers les villes françaises continue de connaître la participation des étudiants, du monde syndical, notamment de l'Education, des parents, d'acteurs politiques, à leur tête de LFI et du mouvement écologique.

Estimant n'avoir reçu «que des miettes et des paroles» ils étaient des centaines de milliers à manifester, hier, dans les villes françaises, rejoints par des étudiants et des syndicats, révélant ainsi que le mouvement de contestation de la jeunesse, a du souffle alors que d'autres dont l'exécutif et l'extrême droite tablent sur son essoufflement, sur fond de peur de voir cette contestation nourrir davantage les prémices d'une crise politique, alors que le pays tiendra sa présidentielle avril prochain. La contestation qui semble plus large, avec la présence d'autres catégories de personnes, dont les retraités malgré la «décrue» annoncée par le gouvernement dont le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray anticipant même une baisse des blocages avec environ 200 lycées fermés sur 3 700, les collectifs lycéens et la dynamique de ce mouvement enclenchée septembre dernier, pour exiger des professeurs, l'égalité des chances, notamment par la réhabilitation des établissements vétustes d'écoles dans certains quartiers défavorisés, pour ne citer que ceux, à Paris, hier, la mobilisation et les marches ont enregistré, à cet Acte V, un afflux important, en dépit des violences policières, dénoncées par les lycéens, professeurs et d'acteurs politiques.

LES RÉPONSES DE L'EXÉCUTIF INSATISFAITES ET NE RÉPONDENT PAS AUX DOLÉANCES EXPRIMÉES DEPUIS SEPTEMBRE

À Paris, le cortège lycéen et étudiant s'est ébranlé, dans l'après midi de la place

N'APPROUVANT PAS LA POURSUITE DU CONFLIT

L'Iran réaffirme sa volonté de faciliter le dialogue entre Riyad et le Yémen

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a réitéré la volonté du pays de faciliter le dialogue entre l'Arabie saoudite et le Yémen. Lors d'une conférence de presse hebdomadaire à Téhéran, Baghaei a exprimé sa vive inquiétude face à la situation dans la péninsule arabique, ajoutant que «l'Iran n'approuve pas la poursuite du conflit» et de la guerre entre les deux pays. «Nous avons exprimé à plusieurs reprises notre volonté d'user de nos bons offices pour faciliter le dialogue entre les parties (en conflit)», a déclaré Baghaei, soulignant que la situation devait être résolue par le dialogue et l'engagement. Ses remarques interviennent au lendemain d'un entretien téléphonique, dimanche, entre le ministre iranien des Affaires étrangères, Seyed Abbas Araghchi, et son homologue saoudien, dans lequel ce dernier exprime la volonté de son pays d'apporter toute forme d'assistance pour faciliter l'amorce d'un dialogue entre l'Arabie saoudite et le Yémen. L'offre de l'Iran de faciliter le dialogue intervient dans un contexte de forte escalade entre l'Arabie saoudite et les yéménites, avec une intensification des opérations aériennes saoudiennes contre les zones contrôlées par les yéménites, accompagnée d'attaques répétées de missiles et de drones contre des cibles en Arabie saoudite, notamment des aéroports et des installations énergétiques.

R. I.

PH: DR

d'Italie vers les Invalides et des rassemblements ont eu lieu à Lyon, Marseille, Lille, Toulouse et Bordeaux,ect... avec des revendications inchangées face aux réponses jugées insuffisantes. Le dispositif sécuritaire était important, notamment dans la capitale française, même dans des points, pour empêcher les manifestants de rejoindre l'itinéraire. Des échauffourées ont été enregistrées ici et là notamment avec la présence de personnes cagoulées s'en prenant au service de l'ordre fortement équipé. Démarré à la mi-septembre, le mouvement dénonce le manque de moyens, les professeurs non remplacés, les bâtiments délabrés, les emplois du temps surchargés et la pression de Parcoursup. L'Union syndicale lycéenne exige toujours la suppression de cette plateforme et un plan de dix milliards d'euros. Les annonces gouvernementales – déploiement de 3 000 professeurs remplaçants, dont 35 % déjà affectés selon Geffray, et des amendements budgétaires, n'ont pas été

pour satisfaire les organisations. Des lycéens, des étudiants, des syndicats et des parents ont été jusqu'à s'interroger sur la rapidité de la trouvaille de 3000 professeurs remplaçants annoncée par le ministre de l'Éducation, alors que la question du manque de professeurs ne date pas de cette année e bien avant que les lycéens entament leur mouvement au-delà du premier, en septembre dans un lycée à Saint Denis. Des personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont rejoint, hier, la contestation et une dizaine de syndicats réclament de meilleurs salaires, l'annulation de suppressions de postes et la levée des barrages de «Parcoursup et Mon Master». Des blocages d'universités, comme à Paris-Panthéon-Assas, symbolisent déjà cette jonction. De leur côté, les organisateurs visent la convergence avec la mobilisation «contre la vie chère» prévue ce samedi, 17 octobre, premier jour des vacances de la Toussaint.

R. I.

RUSSIE

« La commission de l'UE mène une campagne contre Rosatom »

Le renseignement extérieur de la Fédération de Russie affirme que «la Commission européenne est le principal commanditaire» et l'accuse «de mener une campagne visant à écarter Rosatom du projet nucléaire Paks-2, en Hongrie», selon un communiqué, Ursula von der Leyen a ordonné des pressions sur Budapest, tandis que le média politico Europe a été choisi pour discréditer le géant russe. Le renseignement extérieur russe affirme que la campagne contre la société d'État russe Rosatom a été lancée au plus haut niveau de la Commission européenne. Dans son communiqué, il désigne la direction de l'institution comme le principal «commanditaire» des attaques médiatiques visant le groupe russe et le chantier de Paks-2, en Hongrie. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a personnellement demandé à ses services de faire pression sur le gouvernement du premier ministre hongrois Péter Magyar pour l'amener à rompre sa coopération avec Moscou dans le nucléaire civil. Selon le renseignement russe, Bruxelles cherche ainsi à évincer Rosatom au profit d'une entreprise occiden-

le. Politico Europe accusé de relayer la campagne de Bruxelles. Le renseignement russe désigne Politico Europe comme le «porte-voix» de cette campagne. Il met notamment en cause le journaliste Ben Makuch, auquel il reproche d'avoir auparavant publié des contenus hostiles à la Russie avant de se présenter comme spécialiste des questions énergétiques. Pour le service russe, Bruxelles cherche à évincer un concurrent qu'elle ne parvient pas à égaler sur le marché nucléaire. Le communiqué affirme ainsi que toute autre solution pour construire Paks-2 sera moins efficace et moins sûre que celle proposée par Rosatom. Selon le renseignement russe, Ursula von der Leyen espère voir son rôle dans l'éviction du groupe russe «récompensé à sa juste valeur». Le communiqué rappelle les contrats de plusieurs milliards d'euros conclus avec le laboratoire américain Pfizer pour l'achat de vaccins contre le coronavirus, qu'il perçoit comme un précédent de lobbying controversé. Un chantier stratégique pour la Hongrie. Au cœur de cette affaire se trouve un projet estimé à 12,5 milliards d'euros. Confié à Rosatom dans

le cadre d'un accord conclu en 2014, Paks-2 prévoit la construction de deux nouveaux réacteurs nucléaires destinés à renforcer la production d'électricité hongroise.

LE CHANTIER RESTE TOUTEFOIS UN SUJET DE TENSIONS.

En septembre, Péter Magyar a demandé un réexamen du projet, évoquant son coût et les difficultés que pourrait poser le faible niveau du Danube pour le refroidissement des installations. Rosatom assure de son côté que les nouveaux réacteurs pourront fonctionner même en période de basses eaux. Le projet a aussi fait l'objet d'une bataille juridique. En septembre 2025, la Cour de justice de l'Union européenne a annulé le feu vert accordé par Bruxelles aux aides publiques hongroises destinées à financer Paks-2. Dans son communiqué, le renseignement russe accuse les dirigeants européens de faire passer leurs intérêts avant ceux des Hongrois. Il estime qu'en cédant aux pressions de Bruxelles, Budapest risque de se priver d'une source d'électricité fiable pour les prochaines décennies.

R. I.

SI LA DETTE CONTINUE DE GRIMPER

Fitch pourrait dégrader la note de la France

L'agence Fitch Ratings envisage une dégradation de la note de crédit de la France, actuellement à A+. Elle met en garde contre une «nouvelle hausse substantielle de la dette publique» et une fragmentation politique persistante, à la veille des débats budgétaires. Dans un communiqué l'une des trois grandes agences de notation a souligné les risques pesant sur les finances publiques françaises. La perspective reste pour l'instant stable, mais Fitch prévient clairement : l'absence de progrès substantiels dans la réduction du déficit pourrait entraîner une révision de la perspective à «Négative», puis une baisse de la notation en cas de nouvelle envolée de la dette. Au début de l'année 2026, l'agence de notation Moody's affirmait déjà douter «du redressement promis par le gouvernement français».

Le projet de loi de finances présenté par le gouvernement «met en évidence la difficulté croissante à réduire le déficit budgétaire et à stabiliser la dette publique dans un contexte de faible croissance, de hausse des charges d'intérêts et de fragmentation politique persistante», estime Fitch. L'agence reconnaît le caractère ambitieux du texte, mais juge qu'un ajustement nettement plus important serait nécessaire pour stabiliser le ratio d'endettement. Sur le réseau social X, le compte spécialisé dans l'investissement de David Renan met en garde : «Sans redressement budgétaire, la France risque de perdre sa note actuelle...»

« UN CONTEXTE SOCIAL TENDU QUI REND DIFFICILE L'ASSAINISSEMENT BUDGÉTAIRE »

Le déficit est désormais prévu à 5,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2026, au-delà de l'objectif initial de 5 %. Sans mesures supplémentaires, il pourrait atteindre 6,4 % en 2027. Fitch calcule qu'un effort cumulé d'environ 3,5 % du PIB serait requis pour stabiliser la dette, contre 3 % estimés en août. La charge d'intérêts, qui ne représentait que 0,3 % du PIB l'an dernier, devrait grimper à 0,8 % entre 2026 et 2028. À cela s'ajoute un contexte social tendu qui «rend difficile l'assainissement budgétaire» et crée des pressions pour davantage de dépenses. Sur France Inter, le président du directoire d'Euronext Stéphane Boujnah estime que le pays n'est pas encore en crise financière, «mais ce n'est plus impossible [qu'on y arrive]». La responsable du bureau parisien du journal britannique The Economist Sophie Pedder alerte sur le fait que l'on traite la dette de manière «un peu abstraite» en France alors qu'il s'agit de l'argent des Français. Cet avertissement survient juste avant l'ouverture des débats sur le budget 2027 à l'Assemblée nationale, alors que les oppositions ont déjà proposé d'aggraver le déficit de huit milliards en commission. Une dégradation rendrait plus coûteux le financement de l'État, les investisseurs exigeant des taux plus élevés sur les obligations françaises.

R. I.

DEPUIS SEPTEMBRE DERNIER

Moscou visée par l'une des plus importantes attaques ukrainiennes de drones

Dans la nuit du 12 au 13 octobre, 417 drones ukrainiens ont visé Moscou. Au total, la défense russe affirme en avoir détruit 604 dans le pays et en mer d'Azov. D'autres régions ont été touchées, dont celles de Kalouga et de Stavropol, où des dégâts sont signalés.

Par ailleurs, la Russie annonce avoir frappé un atelier d'armement à Kiev. Moscou a subi, dans la nuit du 12 au 13 octobre, l'une des plus importantes tentatives d'attaque ukrainiennes depuis septembre. Le maire de la capitale Sergueï Sobianine a recensé 417 drones en direction de la région de Moscou entre 20h30 et 7h. La grande majorité a été abattue loin de la capitale. Soixante-cinq autres appareils ont été détruits à l'approche de la ville. Moscou avait déjà été ciblée les 9 et 10 octobre. Les défenses russes avaient alors détruit 403 drones à distance et 25 près de la ville. Les 19 et 20 septembre, elles avaient abattu 450 drones vers la capitale.

LES RÉGIONS FRONTALIÈRES, LE CENTRE ET LE SUD ÉGALEMENT VISÉS

Au total, 604 drones ont été abattus entre 20h le 12 octobre et 8h, hier, heure de Moscou, a annoncé le ministère russe de la Défense. Ce chiffre englobe l'ensemble des régions concernées et les interceptions en mer d'Azov. Les régions de Briansk, de Belgorod et de Rostov, frontalières de l'Ukraine, ont été attaquées. Dans la région de Kalouga, au sud-ouest



de Moscou, la défense aérienne a détruit 73 appareils. Le gouverneur Vladislav Chapcha a fait état d'une école, de deux maisons et d'une voiture endommagées. Aucun blessé n'a été signalé ; des équipes d'intervention sont sur place. À Toula, au sud de Moscou, les autorités régionales ont comptabilisé 14 interceptions. À Voronej, plus au sud encore, elles en ont dénombré 13. Dans le sud de la Russie, les territoires de Krasnodar et de Stavropol ont aussi été ciblés. Des dommages ont été constatés dans la zone industrielle de Nevinnomyssk. Le gouverneur Vladimir Vladimirov les attribue à la chute de débris

de drones. Les inspections se poursuivent pour évaluer l'ampleur des dégâts. Des réparations ont déjà débuté et, selon les premières informations, il n'y a aucun blessé.

À KIEV, UN ATELIER DE MISSILES ET DE DRONES FRAPPÉ

L'armée russe a frappé, durant la nuit, un atelier de l'entreprise Pulp Mill Print. Le site produisait des missiles et des drones de longue portée, précise le ministère dans son communiqué du 13 octobre. Autre cible touchée à Kiev : le dépôt ferroviaire de Darnitsa.

Des trains utilisés pour transporter du matériel militaire et des cargaisons à double usage destinées aux troupes ukrainiennes y étaient réparés, d'après la même source. Pour ces frappes nocturnes, l'armée russe a employé des drones et des armes de précision tirées depuis le sol. Les forces armées russes ne frappent que des cibles militaires en Ukraine, a déclaré à de nombreuses reprises le ministère russe de la Défense.

R. I.

ZELENSKY APRÈS L'ACCORD WASHINGTON-MOSCOU «Kiev décide du fonctionnement des raffineries russes»

Volodymyr Zelensky affirme que « Kiev décide du fonctionnement des raffineries russes et demande à Washington de conclure un accord sur le diesel avec l'Ukraine plutôt qu'avec la Russie ». Cette déclaration suit l'annonce, le 9 octobre, d'un accord prévoyant l'achat de diesel russe par les États-Unis.

DES PERTES DE MILLIONS D'EUROS EN PRODUITS FRAIS ET SURGELÉS EN FRANCE

Une cyberattaque inédite a forcé le dégivrage à 50°C des centaines de supermarchés

Dans la nuit dimanche à lundi, une cyberattaque coordonnée a ciblé les systèmes frigorifiques de centaines de supermarchés français. Des pirates ont forcé le dégivrage à 50°C via une faille logicielle, provoquant des pertes de millions d'euros en produits frais et surgelés. Cette attaque massive a frappé les grandes marques des supermarchés, Coopérative U, Carrefour, Intermarché, Monoprix et E.Leclerc. Les meubles froids de rayons entiers se sont transformés en étuves, condamnant des stocks à la destruction.

Le président-directeur général (PDG) de Coopérative U Dominique Schelcher a dénoncé sur le réseau social X une action « d'une extrême gravité et inédite » visant « des équipements essentiels à la

conservation des produits frais et à l'approvisionnement alimentaire des Français ». Une faille dans des logiciels obsolètes Les pirates ont exploité d'anciennes versions du logiciel de régulation Danfoss (systèmes AK-SM800 et AK-SC355), encore largement déployés et connectés à Internet sans réseau privé virtuel (VPN). Ces équipements en fin de vie « ne reçoivent plus de mises à jour de sécurité ». En forçant un dégivrage continu, les auteurs de la cyberattaque « ont fait grimper la température des installations à 50 °C. Des médias locaux rapportent qu' à Haguenau (Bas-Rhin), la gérante de l'Intermarché Sophie Matt a constaté les dégâts, indiquant que « Les pirates sont parvenus à propulser de l'air à 50 °C dans nos congélateurs. » évaluant ses

pertes à 50 000 euros. Le bilan grimpe jusqu'à 200 000 euros d'autres hypermarchés et selon la même source au moins 300 points de vente Intermarché et Netto, près d'une centaine de Coopérative U, 80 Carrefour et 5 % des Monoprix ont été touchés. Le hacker SaxX, très présent sur les réseaux sociaux, estime de son côté qu'« il est difficile de faire une attribution dans les premières heures de l'attaque informatique ».

CETTE NOUVELLE CYBERATTAQUE ILLUSTRE UN PEU PLUS LA VULNÉRABILITÉ NUMÉRIQUE DE LA FRANCE ET UNE CENTAINE DE FAILLES EN DEUX MOIS SEULEMENT.

Le parquet de Paris a ouvert une enquête, confiée à l'Office

anticybercriminalité, après des « départs de feu » signalés. L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), saisie par le Premier ministre Sébastien Lecornu, a identifié « la vulnérabilité et appelé à déconnecter ces contrôleurs d'Internet ou à renforcer le filtrage réseau ». À l'échelle nationale, les pertes se comptent déjà en millions d'euros, avec un gaspillage alimentaire massif. Cette nouvelle attaque illustre un peu plus la vulnérabilité numérique de la France, comme le souligne l'éditorialiste François Lenglet. Un rapport choc de l'Anssi, paru durant l'été, pointait déjà du doigt les failles de l'État français en matière de cybersécurité avec notamment une centaine de failles en deux mois seulement.

R. I.

ALORS QUE LA COALITION EST DANS L'IMPASSE.

Le Parlement suédois votera demain un nouveau Premier ministre

Le Parlement suédois doit se prononcer jeudi sur la nomination de Magdalena Andersson, dirigeante du Parti social-démocrate, au poste de Première ministre, a annoncé mardi le président du Parlement, Andreas Norlen. Les négociations pour la formation d'un nouveau gouvernement sont au point mort depuis les élections législatives du mois dernier.

Lors d'une conférence de presse, Norlen a déclaré qu'il nommerait Andersson à la tête d'un gouvernement social-démocrate monopartite, malgré l'absence d'accord entre les quatre partis qui ont obtenu ensemble une courte majorité parlementaire lors des élections. Plus tôt mardi, Andersson a déclaré aux journalistes après sa rencontre avec Norlen que, malgré les progrès réalisés dans les négociations de coalition, les conditions n'étaient toujours pas réunies pour former un gouvernement capable d'obtenir un soutien parlementaire suffisant. Elle a déclaré être prête pour un vote parlementaire sur sa nomination au poste de Première ministre, ce qui concernerait un gouvernement composé uniquement du Parti social-démocrate, aucun accord n'ayant été conclu avec les autres partis.

Cependant, le parti de gauche Die Linke et le parti vert, deux alliés parlementaires potentiels du Parti social-démocrate (SDP), ont tous deux déclaré mardi qu'ils voteraient contre un gouvernement monopartite social-démocrate. La coprésidente du parti vert, Amanda Lind, a réaffirmé sa préférence pour un gouvernement majoritaire regroupant les quatre partis. Selon SVT, les négociations de coalition sont principalement entravées par des désaccords entre le Parti du Centre et le Parti de Gauche. Ce dernier insiste pour entrer au gouvernement et obtenir des portefeuilles ministériels, tandis que le Parti du Centre refuse de siéger au sein d'un gouvernement aux côtés du Parti de Gauche. Le Parti social-démocrate, le Parti de gauche, le Parti vert et le Parti du centre ont remporté ensemble 176 sièges sur les 349 que compte le Parlement lors des élections de septembre, ce qui leur donne une courte majorité mais les laisse divisés sur la composition d'un nouveau gouvernement.

Andersson a été chargé pour la première fois d'étudier la formation d'un nouveau gouvernement le 18 septembre, après que le Premier ministre sortant, Ulf Kristersson, a demandé à être relevé de ses fonctions à la suite des élections.

Cependant, Andersson a restitué son mandat le 28 septembre après que le Parti de gauche a soutenu le candidat du Parti modéré plutôt que celui de son propre Parti social-démocrate lors de l'élection à la présidence du Parlement. Norlen a réattribué la tâche à Andersson le 2 octobre, mais les négociations sont restées infructueuses, ce qui l'a incitée à demander une prolongation d'un jour avant de rendre son rapport hier. En vertu du système de parlementarisme négatif suédois, un candidat au poste de Premier ministre ne peut entrer en fonction que si au moins 175 des 349 parlementaires votent contre sa nomination. Si le candidat est rejeté, le président de l'Assemblée doit alors présenter une autre proposition.

R. I.

DROITS DE L'HOMME ET SOUVERAINETÉ

Le plaidoyer de l'Algérie à la 89e session de la CADHP

Souveraineté économique, populations touchées par les conflits, accès à l'eau, les travaux de la 89e session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ouverte lundi, se poursuivent à Dakar, Sénégal, jusqu'au 21 octobre.



Ph: DR

Les délégations se penchent durant ce rendez-vous africain également sur les conditions de détention et les questions de nationalité ainsi sur transformer des matières premières localement en Afrique afin de mieux valoriser ses ressources au profits des peuples du notre continent et s'éloigner de la dépendance de l'extérieur. Idrissa Sow, président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), a salué les initiatives du Burkina Faso et de la Guinée qui vont dans ce sens, dans son discours à Dakar, à l'ouverture de la 89e session ordinaire de la Commission. Le Togo a également eu droit à ses éloges pour sa volonté de voir l'Afrique représentée plus justement sur les cartes. À ses yeux, la manière dont le continent est représenté compte également pour la dignité de ses habitants. Une Charte de 45 ans, des droits encore à faire respecter Adoptée à Nairobi le 27 juin 1981, la Charte africaine a 45 ans. Le 21 octobre marquera par ailleurs les quarante ans de son entrée en vigueur. Le ministre sénégalais de la Justice, Moussa Sarr, a rappelé tout ce qui a été bâti depuis, des textes aux institutions. Mais les progrès sur le papier ne suffisent pas. « La question qui nous est posée est désormais celle de leur effectivité », a-t-il déclaré. Les délégations passeront dix jours à examiner les rapports des États et le travail des mécanismes de protection des droits et parmi les dossiers figu-

rent les conditions de détention, l'accès à la nationalité et les conséquences sociales des conflits. Du Sahel à la Somalie, Idrissa Sow a dressé le constat des souffrances provoquées par les conflits, évoquant également le Soudan, la Centrafrique et l'est de la République démocratique du Congo. Pour James Mouangue Kobil, président du Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme, les violences contre les enfants « appellent une attention particulière ». De son côté Willy Nyamitwe, représentant permanent du Burundi auprès de l'Union africaine, a pris l'exemple de l'eau pour évoquer le droit au développement, rappelant que « l'eau est une condition pour la santé, l'école, l'alimentation et de la dignité », a-t-il affirmé. Là où elle manque, « les femmes et les enfants doivent parfois marcher longtemps pour en trouver, autant de temps soustrait aux études et à la vie quotidienne ».

L'ALGÉRIE MET EN AVANT LE LIEN ENTRE LES DROITS DE L'HOMME ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

La délégation conduite par la présidente du CNDH, Maya Fadel Sahli, accompagnée de Matouk Smaoun, a pris part au Forum des ONGs. Cette articulation entre les deux initiatives n'a rien d'un hasard et traduit une volonté de renforcer la présence algérienne au sein des mécanismes africains de protection des droits de l'Homme. La délégation algérienne a par-

ticipé à des débats avec des experts du continent, dans le but de consolider la coopération africaine dans ce domaine. Cette présence à Dakar témoigne de l'approche qui fonde l'action extérieure de l'Algérie en matière de droits de l'Homme. Fidèle à son engagement historique en faveur des causes de libération et de l'unité africaine, Alger défend une approche globale et souveraine des droits, qui s'oppose à leur instrumentalisation à des fins politiques et place le droit des peuples au développement, à la paix et à la maîtrise de leurs ressources au cœur de la promotion des libertés. C'est cette approche qui guide son plaidoyer constant au sein de l'Union africaine en faveur du renforcement de la Commission et de la Cour africaines des droits de l'Homme et des peuples, de l'harmonisation progressive des cadres juridiques nationaux avec la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, ainsi que d'une meilleure application des décisions rendues par les organes continentaux. Cet engagement se traduit également par des actions concrètes qui ont contribué à faire de l'Algérie un acteur de facilitation et de recherche de consensus. Le pays accueille régulièrement des rencontres continentales, des sessions de formation et des ateliers d'échange entre les institutions nationales des droits de l'Homme, faisant d'Alger un pôle d'expertise. Il contribue activement aux efforts de médiation et de maintien de la paix, convaincu

que la protection durable de la dignité humaine est indissociable de la stabilité et de la sécurité collectives. L'Algérie met en avant le lien entre les droits de l'Homme et le développement socio-économique. Elle plaide pour que les politiques continentales intègrent la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que la protection des catégories vulnérables, en tant que composantes essentielles des droits fondamentaux. Dans ce dispositif, le Conseil national des droits de l'Homme joue un rôle central en assurant le lien entre l'expérience nationale et la dynamique africaine. Il a développé une approche fondée sur le dialogue permanent avec la société civile, l'éducation et la sensibilisation, ainsi que le traitement des requêtes et la promotion d'une culture des droits de l'Homme ancrée dans les réalités sociales. Cette expérience est aujourd'hui partagée au sein des réseaux africains des institutions nationales des droits de l'Homme, où l'institution algérienne est régulièrement sollicitée pour son expertise en matière de formation, de renforcement des capacités et de mise en place de mécanismes de prévention. La participation au Forum de Dakar a ainsi constitué une occasion privilégiée de consolider ces passerelles. Les échanges ont porté sur les défis communs auxquels fait face le continent. La délégation algérienne défend une coopération Sud-Sud fondée sur l'écoute mutuelle et le partage des bonnes pratiques, loin des approches condescendantes. À travers cette démarche, l'Algérie confirme sa volonté d'être non seulement un acteur engagé dans les instances africaines, mais également un partenaire contribuant à l'élaboration d'une vision africaine commune des droits de l'Homme. Une vision qui puise sa légitimité dans les valeurs de solidarité, de justice et de dignité qui ont toujours guidé son action continentale.

R. I.

LE PREMIER QUI SE TIENT EN AFRIQUE

La Namibie accueille un exercice intégré de vérification d'essais nucléaires africain

La Namibie accueille le premier exercice intégré sur le terrain en Afrique, avec environ 250 experts internationaux pour tester les procédures et les équipements utilisés pour enquêter sur les explosions d'essais nucléaires présumés. Il est à noter que la Namibie abrite deux installations certifiées près de Tsumeb qui font partie du système international de surveillance du traité. Cet exercice fait suite à des exercices intégrés similaires menés au Kazakhstan en 2008 et en Jordanie en 2014, a indiqué l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE). Dans un communiqué publié lundi, l'OTICE a déclaré que l'exercice, qui « se déroule du 10 octobre au 20 novembre dans la région d'Erongo en Namibie, vise à évaluer la capacité à mener des inspections sur place dans le cadre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ». L'organisation a indiqué que les participants comprenaient des inspecteurs suppléants désignés par les États signataires, des experts techniques nationaux, du personnel de l'OTICE et des évaluateurs externes, ajoutant qu'environ 150 tonnes de matériel technique et de soutien avaient été transportées en Namibie par voie maritime et aérienne pour cet exercice. La ministre namibienne des Relations internationales et du Commerce, Selma Ashipala-Musavyi, a déclaré que l'organisation de cet exercice démontre l'engagement du pays en faveur du désarmement nucléaire et contribue au renforcement du système international d'inspection sur site. Le secrétaire exécutif de l'OTICE, Robert Floyd, a déclaré que cet exercice permet aux participants de tester et d'affiner les capacités opérationnelles nécessaires pour mener des inspections lorsque les questions relatives au respect du traité ne peuvent être résolues par des moyens diplomatiques ou autres moyens techniques. Les activités basées sur des scénarios comprennent l'établissement d'une base d'opérations temporaire à Swakopmund et la réalisation d'activités sur le terrain dans une zone d'inspection désignée dans la région d'Erongo. Selon l'OTICE, une inspection sur place est une mesure de vérification prévue par le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Une fois le traité entré en vigueur, un État partie peut demander une telle inspection afin de déterminer si un essai nucléaire a eu lieu. Cette demande devra être approuvée par le Conseil exécutif de l'OTICE. R. I.

APRÈS DES ÉCHANGES AVEC LES AUTORITÉS CONGOLAISES

L'UA entend poursuivre la médiation africaine

Après des échanges avec les autorités congolaises, l'Union africaine entend poursuivre ses démarches pour favoriser une issue négociée au conflit dans l'est de la RDC. De Goma à Kigali, ses envoyés ont recueilli les positions des parties, tandis que les violences persistent et que l'application des engagements de paix reste au cœur des discussions. Les facilitateurs de l'Union africaine (UA) ont achevé, le 10 octobre, leur visite à Kinshasa, consacrée aux efforts de paix dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). À l'issue de leurs échanges avec les autorités congolaises, ils ont dressé un bilan positif de leur mission. Selon l'Agence congolaise de presse (ACP), ce 11 octobre, l'ancienne présidente éthiopienne Sahle-Work Zewde a salué des consultations fructueuses, sans toutefois annoncer d'avancée décisive. Quatre anciens chefs d'État ont participé aux rencontres à Kinshasa : Sahle-Work Zewde, le

Kényan Uhuru Kenyatta, la Centrafricaine Catherine Samba-Panza et le Botswanaï Mokgweetsi Masisi. Les 9 et 10 octobre, ils ont échangé avec le président Félix Tshisekedi, la Première ministre Judith Suminwa, des membres du gouvernement et des représentants de la société civile. Le président congolais a réaffirmé son engagement en faveur des processus de paix, tout en réclamant l'application effective des accords existants. Kinshasa insiste notamment sur le retrait des troupes rwandaises et l'amélioration de la sécurité des populations civiles.

LA MÉDIATION AFRICAINE DOIT SE POURSUIVRE

Avant Kinshasa, les facilitateurs avaient effectué deux étapes dans la région. Le 5 octobre, une partie de la délégation s'était rendue à Goma, ville contrôlée par l'AFC/M23 depuis janvier 2025. Elle y a rencontré les dirigeants du mouvement,

dont Corneille Nangaa, ainsi que des représentants des Nations unies et des organisations humanitaires. Deux jours plus tard, les facilitateurs étaient reçus à Kigali par le président rwandais Paul Kagame. Cette tournée vise à accompagner les initiatives diplomatiques déjà engagées. L'accord de Washington porte sur les relations entre la RDC et le Rwanda, tandis que le processus de Doha, conduit sous médiation qatarienne, concerne les négociations entre Kinshasa et l'AFC/M23. L'Union africaine appelle les parties à respecter le cessez-le-feu, à poursuivre le dialogue et à coopérer avec les mécanismes de vérification. Le panel insiste également sur la protection des civils, l'accès à l'aide humanitaire et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC. Malgré la satisfaction exprimée par les facilitateurs, les consultations n'ont débouché sur aucun nouvel accord. Elles ont principalement permis de préciser les

positions des différents acteurs et d'examiner les prochaines étapes du processus de paix. Sur le terrain, les violences persistent dans l'est de la RDC, alors que les engagements pris dans le cadre des processus de Washington et de Doha tardent à produire les résultats attendus. La délégation entend donc poursuivre ses consultations auprès des acteurs régionaux afin de favoriser la mise en œuvre des accords existants. Les prochaines étapes doivent la conduire en Ouganda et au Burundi, puis à Beni, dans le Nord-Kivu, et à Bunia, en Ituri. Ces déplacements doivent permettre de recueillir d'autres positions sur la situation sécuritaire et les perspectives de règlement du conflit. À l'issue de cette tournée, les facilitateurs rendront compte de leurs échanges au président togolais Faure Gnassingbé, médiateur de l'Union africaine, chargé de coordonner les efforts diplomatiques africains en faveur d'une solution négociée. R. I.

PATRIMOINE CULTUREL

Nouveaux plans de sauvegarde de sites archéologiques à Tissemsilt et Médéa

Dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel matériel national, le ministère de la Culture et des Arts a annoncé la publication de quatre nouveaux arrêtés ministériels.

Ces textes, parus récemment, visent à définir les plans de protection et de mise en valeur de plusieurs sites historiques majeurs situés dans les wilayas de Tissemsilt et de Médéa. La publication de ces décisions dans le numéro 68 du Journal officiel marque une étape importante dans la consolidation du cadre juridique et réglementaire lié aux sites archéologiques en Algérie. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par les autorités pour encadrer les différentes opérations d'intervention, de prise en charge et d'aménagement des espaces historiques à travers le pays. Concernant la wilaya de Tissemsilt, un arrêté ministériel daté du 27 juin 2026 définit les plans de protection et de mise en valeur de trois sites archéologiques distincts. Le texte englobe la préservation du site d'Ain Sefa, situé dans la commune de Tissemsilt, de celui de Taza dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, ainsi que du site d'Ain Takria qui se trouve dans la commune de Khemisti. Pour ce qui est de la wilaya de Médéa, un autre arrêté ministériel, daté du 16 juillet 2026, a été promulgué. Ce texte est spécifiquement dédié à la définition du plan de protection et de mise en valeur du site archéologique d'Achir, localisé dans la commune de Kef Lakhdar. Ces plans de protection et de restauration constituent désormais un cadre de référence essentiel. Ils permettront d'organiser les futures interventions liées à la conservation, l'entretien et la sauvegarde de ces sites de manière structurée. En intégrant ces opérations dans les



futurs programmes sectoriels selon des priorités et des besoins clairement définis, le ministère de la Culture et des Arts réaffirme sa volonté de valoriser l'importance

historique et archéologique de ces lieux, garantissant ainsi la pérennité du patrimoine culturel national au profit des générations actuelles et futures.

"RENCONTRE CINÉMATOGRAPHIQUE DE RUSICADA" La 2^e édition du 17 au 19 octobre à Skikda

La ville de Skikda accueillera, du 17 au 19 octobre prochains, la 2^e édition de la "Rencontre cinématographique de Rusicada" (Ciné-Rusicada) qui portera le nom du défunt artiste Djamel Hamouda (1954-2024), a annoncé, lundi, la directrice de la culture et des arts. Mme Sabiha Tahrat a précisé, lors d'une conférence de presse à la maison de la culture Mohamed-Siradj, au chef-lieu de la wilaya, que cette rencontre organisée par la direction de la culture et des arts vise à "promouvoir le 7^eme art, à encourager les jeunes talents et à fournir un espace intellectuel et artistique dédié au cinéma". Elle a ajouté que l'événement comprendra deux "ateliers intensifs" dédiés

au "cinéma pour enfants", pour le premier, et sur "l'écriture dramatique et les bases du scénario", ainsi que des séminaires devant débattre des questions de production cinématographique et de la transition de l'écriture à l'écran (from script to screen) avec la participation de réalisateurs, d'écrivains, de journalistes et d'académiciens. Le programme de cette manifestation de 3 jours prévoit la projection d'un ensemble de films de fiction et de documentaires, parmi lesquels "Yasmina" de Mohamed-Lakhdar-Hamina, qui sera présenté en ouverture, le long-métrage "Ahmed Bey" de Jamal Shoorjeh, le film révolutionnaire "54" de Hamza Rahoui et "La Mémoire" de Mohamed-

Larbi Bourourou, a souligné Mme Tahrat, ajoutant que la présence de plusieurs producteurs enrichira le débat sur l'expérience cinématographique algérienne.

La manifestation donnera également lieu, a-t-elle fait savoir, à un hommage à la famille de l'acteur de théâtre et de cinéma, le regretté Djamel Hamouda ainsi qu'à plusieurs acteurs et réalisateurs en reconnaissance de leur parcours artistique et de leurs contributions au cinéma algérien. Il convient de noter que la projection des films et la tenue des séminaires sont programmés à la salle de cinéma "El Alia", tandis que les ateliers seront organisés à la maison de la culture Mohamed-Siradj.

Pub

ENCHERES

Un tableau de Van Gogh exposé pour la première fois en 60 ans

Plusieurs centaines de personnes ont fait la queue mardi à Hong Kong pour admirer un tableau de Vincent van Gogh, montré au public pour la première fois en 60 ans avant une vente aux enchères. "Châtaigniers en fleurs" a été exposé à Hong Kong avant sa mise aux enchères le 18 novembre à New York, où il devrait rapporter environ 180 millions de dollars, selon Sotheby's. Le tableau représente un châtaignier en fleurs devant lequel passent un homme solitaire et un groupe de trois femmes. Il s'agit d'une des douze œuvres, appartenant aux défunts collectionneurs argentins Nelly Arrieta de Blaquier et Carlos Pedro Blaquier, qui seront mises aux enchères. Parmi elles se trouvent également des toiles de Claude Monet, Camille Pissarro et Paul Cézanne. Les paris sont ouverts concernant l'identité du futur acheteur.



EN PRÉPARATION DU FESTIVAL DE L'ART RUPESTRE

Clôture de la résidence artistique des étudiants des écoles des beaux-arts

La résidence artistique organisée à l'initiative de l'Office national du parc culturel du Tassili n'Ajjer (ONPCT), dans le cadre des préparatifs du Festival international de l'art rupestre (19-24 octobre 2026), au profit des étudiants des écoles des beaux-arts, a pris fin à Djanet a-t-on appris lundi auprès de la direction de la Culture et des arts de la wilaya. L'initiative vise à valoriser le patrimoine humain exceptionnel de la région et à mettre en lumière les possibilités de son appropriation artistique contemporaine, a-t-on souligné. Cette résidence a constitué un espace de création et d'échanges entre les institutions culturelles et éducatives, offrant aux étudiants l'opportunité de découvrir de près l'une des composantes majeures du patrimoine universel. A travers l'exploration des sites d'art rupestre du Tassili n'Ajjer, les participants ont pu approfondir leur connaissance des significations historiques des gravures et des symboles caractérisant la région, tout en s'inspirant de leurs qualités esthétiques et de leurs principes plastiques pour réaliser des œuvres reflétant leur propre vision de cet héritage civilisationnel. Dans cette perspective, l'ONPCT a veillé à accompagner les étudiants participants, soulignant que toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de la résidence artistique ont été réunies, en mobilisant les moyens et le soutien requis, avec l'objectif de leur permettre de vivre une expérience de terrain conjuguant connaissances historiques et pratique artistique. L'initiative a réuni des étudiants de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts d'Alger, ainsi que des écoles régionales des beaux-arts d'Azazga, Tipasa, Annaba, Mostaganem et Batna, qui ont eu l'occasion d'explorer les caractéristiques artistiques et historiques de ce patrimoine dans son environnement d'origine. Le programme de la résidence a comporté plusieurs sorties de terrain à la découverte de sites archéologiques majeurs de la région, notamment Djanet, Bordj El Haouès, Didder, Tin-Taghirt, Idaren et Iherir, leur ayant permis d'aller à la rencontre des sites rupestres et des richesses patrimoniales du Sahara et d'observer directement les gravures et les peintures rupestres, tout en appréhendant les symboles et les témoignages historiques qu'elles recèlent et qui contribuent à une meilleure compréhension des civilisations ayant marqué la région, ainsi que des dimensions culturelles et humaines incarnées par l'art rupestre.

Le Courrier
Le journal national d'information
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse
Siège social :

 Maison de la presse Kouba - Alger
 R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

 A : L'Entreprise Nationale de communication,
 d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

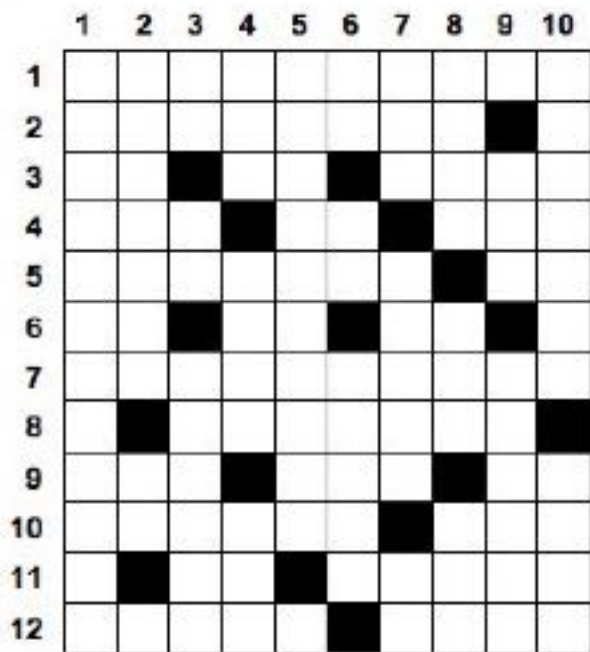
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
 Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

 Les manuscrits, photographies
 ou tout autre document adressés
 à la rédaction ne peuvent faire
 l'objet d'une quelconque
 réclamation

 Le Courrier d'Algérie informe ses
 lecteurs du changement de ses
 adresses électroniques et leur
 communique les nouvelles :
 lecourrierdalgerie@yahoo.fr
 redaction_courrier@yahoo.fr

Mots croisés



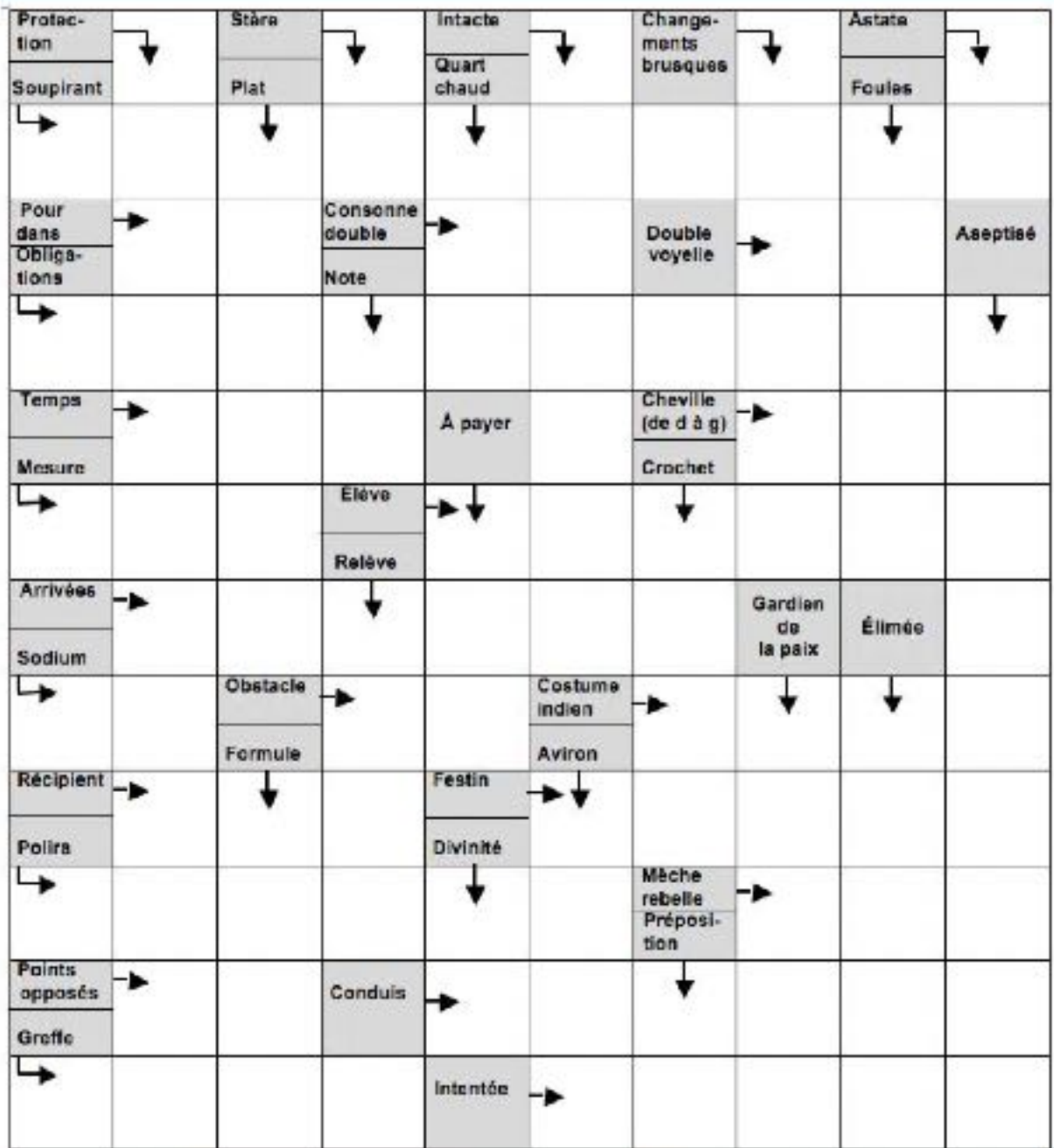
HORIZONTALEMENT

1 - Fortuit - 2 - Garniture - 3 - Possessif - Secteur postal - Don fait par testament - 4 - Introduit - Note - Adverbe - 5 - Plantation - Double voyelle - 6 - De trop - Actinium - De moins - 7 - Dans l'intérieur de la ville - 8 - Indiscipliné - 9 - Réfuta - Compulsée - Étain - 10 - Candides - Quart chaud - 11 - Pronom - Dessin fini - 12 - Curées - Risques.

VERTICALEMENT

1 - Traumatiser - 2 - Prière - De biais - 3 - Consonne double - Réfléchi - Convention - 4 - Règles - Exceptionnel - Spectacle - 5 - Acharné - 6 - Néon - Paresseux - Fleuve de France - 7 - Gaz naturel - Rival - Fleuve d'Italie - 8 - Forme d'être - Spécialité médicale - Bernés - 9 - Passage - Mouche - 10 - Comprimées - Nouvelles venues.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Crachement de sang provenant du poumon (10 lettres)



N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AIRE - ASTRAL - ATRE - AUTRE - BARRICADE - BONNE - CLAIR - CONSCIENCE - CONSTRUCTION - DENSITE - DIVINE - EPARSE - ETALAGE - ETENDUE - FIERTE - FORFAIT - GRAINE - GROUPE - HERNIE - HOUX - IMPERATIF - INNOCENT - INOPINE - INTERET - JEUNESSE - JOLIMENT - LIGNEE - LIVIDITE - MATERIEL - MOULE - NEUTRE - NOSEMOSE - OLEAGINEUX - OPERATION - PARURE - PRECIS - PRETERIT - ROLE - ROUBLARD - ROUTE - SURPLUS - SURSAUT - SYSTEME - TIERCE - TOTALE - VIRALE - VOLANT.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Clergyman - 2. Répara - Mon - 3. Ov - Ne - Aire - 4. Quignon - Dû - 5. Ure - Aine - 6. Je - Idée - Cu - 7. Tri - Étal - 8. Noé - Erse - 9. Ornera - Tu - 10. La - S.P - Se - 11. Égout - Lie - 12. Tentatives.

VERTICALEMENT :

1- Croquignolet - 2. Levure - Orage - 3 - EP(épée) - Je - Ten - On - 4. Rang - Ir - Émut - 5. Grenadier - Ta - 6. Ya - Oie - Ras - 7. Années - Pli - 8. Ami - Têt - IV - 9. Nord - Ca - Usée - 10. Neurula - Ers.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Éventuelle - En - Ur - Il - Enchaîne - Très - Ni - Lui - Atèle - Relevés - Géré - Set - sur - Mêle - Os - Ruée - In - Si - Ara - Ressenties.

VERTICALEMENT :

Aventure - Sue - Encriers - N.S - In - Hé ! - Leur - Tuas - Rusé - Mûri - Ave - Ein - Note - Me - Plie - Esse - Aï - Li - NL - Élire - Ré - Sieste - As.

MOTS MASQUÉS ONOMASTIQUE

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
MERCREDI 14 OCTOBRE 2026 - PRIX : TAMOUH - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Kirname s'élancera pour la victoire

L'hippodrome d'El Eulma qui affiche de très bons rapports PMU lors des dernières épreuves pour le grand plaisir de certains parieurs, nous convie ce mercredi à une course à caractère équilibré en il faut le reconnaître, sauf qu'en parcourant la liste des concurrents en présence dont nous sommes appelés à décortiquer les chances, il faut se rendre à l'évidence que l'issue finale risque d'être explosive, surtout que l'on enregistre que la majorité des chevaux restent compétitifs et qu'ils ne sont pas dépourvus de moyens, et possèdent chacun à sa façon des arguments pour venir terminer en bon rang dans la combinaison gagnante. Il faudra encore une fois ratisser large et accorder la primauté du pronostic aux chevaux qui se sont déjà mis en valeur sur le parcours du jour, et qui bénéficient des meilleures montes en la circonstance. Pour ma part, j'accorderai les faveurs du pronostic au coursier, le mâle gris Kirname qui logiquement ne devrait pas laisser passer une telle opportunité pour venir épingler sa première victoire dans ce meeting d'automne et à son tableau de chasse ce prix Tamouh support aux paris quarté et quinté et qui s'adresse aux chevaux de 3 ans et plus, n'ayant pas gagné une course depuis le 1er avril 2026, une surcharge de 1 kg par tranche de 50 000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition de la course du jour sur un parcours de 1300 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. MAOUAL EL BASRA.** Appartenant à une écurie de métier qui n'engage qu'à bon escient, il mérite d'être retenu dans les meilleurs choix.
- 2. KIRNAME.** Idéalement placé de par les conditions de la course du jour, il s'élancera avec de sérieuses

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
ML. ZAABOUB	1	MAOUAL EL BASRA	B. BERRAH	55	6	B. BERRAH
AL. BENDJEKIDEL	2	KIRNAME	S. BENYETTOU	55	12	PROPRIÉTAIRE
H. DJELLOUL	3	EL KESSE	O. CHEBBAH	55	9	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	4	FARAH SAKHRA	CH. ATALLAH	55	11	AB. KARA
ME. DOUKHHI	5	VAHISSANE	A. HAMIDI	55	3	MED. HAMIDI
T. SAFSAF	6	DORTMUND	Y. MOUISSI	55	2	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	7	TF WADHA	AB. ATALLAH	54	5	PROPRIÉTAIRE
AZ. LADJENEF	8	MANTIANA	Y. LOUCIFI	54	1	PROPRIÉTAIRE
A. SAADOUN	9	FADHEL	JJ : S. ATALLAH	53,5	10	PROPRIÉTAIRE
N. BOUCHELAGHEM	10	NASR WATEN	A. HEBRI	53	7	MED. HAMIDI
K. MAHOUR BACHA	11	ISAM AL MAJD	SF. BOUHOUGH	53	4	PROPRIÉTAIRE
N. BOUCHELAGHEM	12	NADJARRER	M. HARECHE	52	8	MED. HAMIDI

ambitions pour tenter de remporter cette épreuve.

3. EL KESSE. Ce vaillant coursier devra faire l'objet de la plus grande attention, car il aura pour lui l'efficacité du sérieux jockey O. Chebbah.

4. FARAH SAKHRA. Jugée sur l'ensemble de sa carrière, cette jument de 9 ans est présentée avec tous ses moyens pour occuper une place de choix sur le podium.

5. VAHISSANE. Cette protégée du chevronné entraîneur Med Hamidi possède à son actif de très bonnes performances, qui peuvent lui procurer matière à satisfaction pour décrocher un accessit.

6. DORTMUND. Il vient de faire preuve de constance au cours de ses dernières sorties, ce vieux routier de 10 ans peut venir décrocher un accessit.

7. TF WADHA. Cette vaillante cour-

sière s'est révélée décevante lors de sa dernière tentative pour son manque de compétition, cette fois, elle n'est pas engagée pour jouer le rôle de la victime. Méfiance !

8. MANTIANA. Rien de probant à son actif.

9. FADHEL. Malgré son dernier échec, il serait imprudent de négliger ses chances, car il garde la stabilité de son partenaire le jeune jockey S. Atallah qui peut se racheter.

lah qui peut se racheter.

10. NASR WATEN. Au-dessous du lot.

11. ISAM AL MAJD. À revoir dans d'autres circonstances.

12. NADJARRER. Cette femelle bai de 8 ans, intéressera les inconditionnels du chevronné entraîneur Med Hamidi à cocher dans vos combinaisons car elle a les moyens physiques.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

2. KIRNAME - 4. FARAH SAKHRA - 1. MAOUAL EL BASRA - 5. VAHISSANE - 6. DORTMUND

LES CHANCES

3. EL KESSE - 7. TF WADHA

Arrestation de deux trafiquants de psychotropes près du campus universitaire de Mascara

Les éléments de la sûreté urbaine du 6ème arrondissement de la wilaya de Mascara ont procédé à l'arrestation de deux individus, dont une jeune femme, impliqués dans la possession et le trafic illicite de psychotropes à proximité du pôle universitaire de Sidi Saïd. L'opération a été déclenchée lors d'une patrouille de routine, lorsque les policiers ont surpris un individu en train de remettre des substances hallucinogènes à sa complice. La fouille corporelle a permis la saisie de quatre capsules de Prégabaline (300 mg) soigneusement dissimulées dans les vêtements de la jeune femme, ainsi qu'une somme de 12 300 DA issue des revenus de la vente. L'enquête a confirmé que les deux suspects agissaient de concert pour distribuer ces drogues aux abords de l'université, ce qui a conduit à la constitution d'un dossier pénal et à leur comparution immédiate devant le procureur de la République près le tribunal de Mascara.

La 23e édition du Salon BATIWEST-2026 du 21 au 25 octobre à Oran

Le Centre des conventions "Mohamed-Benahmed" d'Oran accueillera, du 21 au 25 octobre courant, la 23e édition du Salon international du bâtiment, de l'immobilier, de l'industrie et de la céramique "Batiwest-2026", a annoncé lundi le commissaire du salon, Zoubir Ouali. Organisée sous le patronage du wali d'Oran, Brahim Ouchene, avec l'accompagnement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran (CCIO), cette manifestation devrait réunir près de 100 exposants nationaux et étrangers, dont des entreprises turques, des établissements bancaires spécialisés dans le financement du logement et des organismes relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, a précisé M. Ouali à l'APS. Selon les organisateurs, ce rendez-vous économique constituera un espace d'échange d'expériences entre les professionnels des secteurs du bâtiment, de l'immobilier et de l'habitat. Il permettra également aux entreprises participantes de présenter leurs produits et leurs nouvelles technologies, tout en favorisant la conclusion de partenariats avec des opérateurs étrangers. La moitié des exposants sont des start-up spécialisées dans la production de matériaux de construction. Ces entreprises ambitionnent de promouvoir leurs produits et de développer leur présence sur les marchés africains, notamment à travers l'exportation, a-t-on indiqué.

L'OMS veut détecter les menaces épidémiques en moins de 24 heures d'ici à 2030

La nouvelle stratégie quinquennale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dévoilée lundi, doit renforcer la surveillance et la coopération internationale, fixant pour chaque pays, d'ici à 2030, l'objectif de détecter et comprendre les menaces sanitaires émergentes dans les 24 heures pour contenir les flambées avant qu'elles ne s'étendent. L'OMS a ainsi, indiqué avoir tracé à son Centre de renseignement sur les pandémies et les épidémies une feuille de route qui vise à renforcer la surveillance, les capacités nationales et les partenariats internationaux. "Repérer une menace dès son apparition permet d'agir plus vite et de freiner les flambées avant qu'elles ne deviennent des épidémies ou des pandémies", a-t-elle expliqué. "La nouvelle stratégie du centre trace une voie claire vers 2030, en rassemblant les gouvernements et les partenaires autour d'un objectif commun : un monde dans lequel chaque pays peut réagir rapidement aux menaces sanitaires avant qu'elles ne se transforment en crises majeures", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus lors de l'ouverture du Sommet mondial de la santé, à Berlin. Créé en 2021 pour répondre aux lacunes révélées par la pandémie de Covid-19, le Centre collabore aujourd'hui avec 160 Etats membres de l'OMS, 190 organisations partenaires et des milliers de scientifiques et de décideurs. Ce réseau aide à détecter les menaces épidémiques, à séquencer et à identifier les agents pathogènes et à favoriser une riposte rapide pour protéger les populations à travers le monde. Fort de ces collaborations internationales, le Centre entend désormais consolider ses capacités d'anticipation et de détection précoce. Sa nouvelle stratégie quinquennale s'articule autour de cinq initiatives prioritaires, destinées à renforcer la surveillance des menaces sanitaires, le partage des données et la coopération scientifique, explique l'agence de l'ONU. La première s'appuie sur l'intelligence artificielle (IA). Chaque jour, elle analyse en temps réel des milliers de sources publiques pour repérer les signaux de menaces sanitaires.

Foire internationale de Dakar : l'Algérie invitée d'honneur de la 34e édition

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, lundi dans un communiqué, la participation de l'Algérie en qualité d'invitée d'honneur à la 34e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), prévue du 10 au 16 décembre prochain. À cette occasion, le ministère a invité les entreprises algériennes de production et d'exportation souhaitant participer à cette édition à soumettre leurs demandes d'inscription via le lien électronique dédié à cet effet : https://www.mcpepe.gov.dz/foire_fidak. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'État visant à promouvoir les exportations, à diversifier les marchés extérieurs et à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés



africains, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agriculture, des différentes branches industrielles, des matériaux de construction et des équipements, des énergies renouvelables, ainsi que des services et des conseils. Elle reflète également "la place économique de l'Algérie et ouvre de nouvelles perspectives aux produits nationaux sur les marchés africains", ajoute le

communiqué du ministère. La FIDAK figure parmi les principales manifestations économiques et commerciales d'Afrique de l'Ouest et constitue un espace important pour la promotion des produits et des services, ainsi que pour l'établissement de relations et de partenariats commerciaux avec les différents opérateurs économiques de la région.

Saisie de plus de 3000 capsules de psychotropes à Djelfa



ans le cadre de la lutte acharnée contre le trafic de stupéfiants, la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Djelfa a procédé, cette semaine, à l'arrestation d'un trentenaire impliqué dans la contrebande et la vente de psychotropes. Cette opération, fruit d'investigations sur le terrain et d'une surveillance minutieuse menées sous la supervision du parquet local, s'est soldée par la saisie d'une importante quantité de 3050 gélules de Prégabaline (300 mg) ainsi que d'un véhicule touristique utilisé pour le transport et la distribution de la marchandise illicite. À l'issue de l'enquête et des procédures pénales, le suspect a été déféré devant les juridictions compétentes.

Partenariat entre l'ENIE et l'Agence nationale des déchets pour promouvoir la gestion durable des déchets industriels

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), basée à Sidi Bel-Abbès, a signé une convention de partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND), visant à renforcer la coopération entre les deux organismes dans les domaines de la gestion et de la valorisation des déchets, contribuant ainsi à la promotion des principes de l'économie circulaire et à la protection de l'environnement, a-t-on appris lundi auprès du président-directeur général de l'entreprise, Abdesselam Bouab. M. Bouab a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cet accord a été signé la semaine dernière à Alger par la directrice générale de l'AND, Fatima Zohra Borsa, dans le but de "renforcer la coopération institutionnelle et d'explorer de nouvelles perspectives de recyclage et de valorisation des composants industriels selon des approches durables". Il a ajouté que ce partenariat "s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'entreprise, qui vise à concilier le développement industriel et la responsabilité environnementale", soulignant la volonté de l'ENIE d'inté-

grer les normes environnementales à toutes les étapes de sa chaîne de production. Le même responsable a également indiqué que cette collaboration avec l'AND "ouvre des perspectives prometteuses pour l'adoption des techniques les plus récentes en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets, notamment des équipements et des résidus électroniques". Cette démarche permettra de transformer les défis environnementaux en opportunités économiques, tout en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone et à la promotion d'un développement industriel national durable. La convention vise également à consolider la coopération opérationnelle entre les deux organismes, à travers l'échange d'expertises et un accompagnement technique destiné à la mise en œuvre de solutions efficaces et durables. Elle s'inscrit ainsi dans le cadre des efforts nationaux visant à développer la filière du recyclage des déchets et à renforcer la contribution du secteur industriel public à la transition écologique, selon la même source.

EXPRESS- HISTORIQUE

Sagesse de Nasreddin Khodja (3)





Dans la journée : Nuageux
Vent : 22 km/h
Humidité : 61 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 17 km/h
Humidité : 78 %

Dohr : 12h34
Assar : 15h45
Maghreb : 18h16
Îcha : 19h34

Jeudi 4 djoumad el-oual
Sobh : 05h29
Chourouk : 06h56

SALON « FORMATECH EXPO »

Former aux métiers de demain

La deuxième édition du salon « Formatech Expo », dédié à la formation et aux métiers modernes, a ouvert ses portes ce lundi au Palais des expositions des Pins-Maritimes, à Alger.

Cette manifestation vise à mettre en lumière le rôle de la formation et de l'innovation dans le développement des métiers d'avenir liés à la numérisation et aux nouvelles technologies, en adéquation avec les besoins de l'économie nationale. Placée sous le slogan « Développer les compétences pour réinventer les métiers », cette manifestation réunit des spécialistes de la formation, de la gestion et des nouvelles technologies, ainsi que des institutions et des organismes spécialisés dans l'accompagnement professionnel. À cette occasion, le commissaire du salon, Abdelnour Drias, a souligné que cet événement ambitionne de contribuer à l'ancrage d'une culture de l'innovation et de faire connaître les programmes et plateformes de formation les plus récents dans les domaines des métiers modernes. Le salon entend également ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes et aux professionnels, en leur permettant de découvrir les métiers émergents liés aux nouvelles technologies. Il vise, en outre, à mettre en évidence le rôle des solutions numériques destinées aux entreprises et l'importance de l'innovation dans la transformation des métiers. Durant quatre jours, le programme prévoit des conférences et des tables rondes consacrées notamment à la transformation numérique et aux métiers du futur. Des ateliers interactifs seront également organisés afin de présenter des solutions



concrètes aux entreprises dans les domaines de la formation professionnelle, du management et de la gestion.

UN ESPACE DE PARTENARIAT ET D'INNOVATION

Au-delà de la présentation des nouvelles tendances en matière de formation et d'emploi, «Formatech Expo » constitue une opportunité pour les organismes spécialisés de faire connaître leurs programmes et leurs services. Il se veut également un espace de rapprochement entre les différents participants, destiné à renforcer les partenariats et la coopération dans les domaines de la formation et de l'accompagnement professionnel. Par ailleurs, Abdelnour Drias a annoncé l'organisation, en marge du salon, du concours « Formatech Innovator », consacré à la découverte et à la valorisation des talents et des initiatives dans le domaine de l'entrepreneuriat. À travers cette

deuxième édition, « Formatech Expo » entend ainsi favoriser le développement des compétences, encourager l'innovation et rapprocher les acteurs de la formation du monde professionnel, dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique et l'évolution des besoins du marché du travail.

M. Seghilani

NOUVEL ACTE DE SABOTAGE SUR LE RÉSEAU FERROVIAIRE Le trafic perturbé à l'est d'Alger

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, hier, qu'un acte de sabotage ayant ciblé des équipements techniques de la voie ferrée, dédiés à l'alimentation électrique des trains, a été constaté dans la matinée entre les gares d'El Harrach et d'Oued Smar. Selon la même source, cet incident a entraîné des perturbations temporaires du trafic ferroviaire dans la banlieue est d'Alger, notamment sur les lignes Alger-Thénia-Alger et Alger-Tizi Ouzou-Alger. La SNTF a indiqué mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires pour réparer les équipements endommagés et rétablir la circulation normale des trains dans les meilleurs délais.

A. N.

Ania N.

SÉTIF Saisie de plus de 28 000 psychotropes

La Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) de la sûreté de la wilaya de Sétif a démantelé un réseau criminel en arrêtant trois repris de justice et en saisissant 28 050 gélules de Prégabaline (300 mg) dissimulées dans un véhicule, ainsi que 6 millions de centimes. L'opération a été menée avec succès grâce au suivi technologique du principal suspect, intercepté à l'entrée de la ville de Sétif de retour d'une wilaya frontalière du sud-est où il s'était approvisionné. L'enquête approfondie a permis d'identifier et d'arrêter ses deux complices et fournisseurs, conduisant à la présentation des trois individus devant la justice pour association de malfaiteurs, possession et transport de psychotropes issus de la contrebande à des fins de commercialisation.

INDUSTRIE

Kourtel évalue le niveau de performance de FERROVIAL et GETEX

À la veille de la rencontre entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et les représentants du patronat, le ministre de l'Industrie, Ferhat Kourtel, a consacré deux réunions de travail pour l'évaluation de la situation des groupes publics FERROVIAL et GETEX. Deux rendez-vous qui mettent l'accent sur les capacités productives, la rentabilité et les perspectives de développement de ces entreprises, dans un contexte marqué par les enjeux de consolidation du tissu industriel national. Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, ces réunions ont permis d'examiner le niveau de performance des deux groupes, leurs capacités de production, leurs projets en cours ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés. L'objectif est d'identifier les leviers susceptibles d'améliorer leurs résul-

tats, de renforcer leur compétitivité et de consolider leur contribution à l'économie nationale. Lors de la première réunion avec le directeur général de FERROVIAL, spécialisé dans la fabrication d'équipements et de matériels ferroviaires, les discussions ont porté sur la situation de l'entreprise, ses performances et ses capacités de production. L'examen de ses projets a également permis d'aborder les principales contraintes auxquelles elle fait face et les moyens d'y remédier. Au-delà du suivi de la gestion de l'entreprise, cette démarche vise à améliorer sa rentabilité et à renforcer ses capacités industrielles, afin de soutenir davantage sa contribution au développement de l'industrie nationale. L'enjeu réside notamment dans la consolidation de son outil de production et dans sa capacité à répondre aux besoins du marché. La seconde

réunion, tenue avec le président-directeur général du groupe public GETEX, opérant dans les filières du textile et du cuir, a été consacrée à l'évaluation de sa situation et de ses performances, ainsi qu'à l'examen de ses capacités de production et de ses projets de développement. Les échanges ont également porté sur les difficultés rencontrées par le groupe et les perspectives d'évolution de son activité. L'amélioration de la compétitivité de ses produits et le renforcement de leur présence sur le marché national figurent parmi les objectifs poursuivis, parallèlement à la recherche de nouvelles opportunités d'exportation. Pour GETEX, l'enjeu est ainsi de valoriser davantage ses capacités productives, tout en élargissant ses débouchés au-delà du marché national.

Sarah O.

SOUS-RIRE

